

Pour vendre à Montmagny il vous faut annoncer dans Montmagny. Annoncez dans "LE PEUPLE", c'est le journal que vous devez considérer d'abord.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY RÉDACTION & ADMINISTRATION B.P. 228 MONTMAGNY P.Q.

CANADA, District, Un an: \$1.00
CANADA, Hors-District, Un an: \$1.50
ÉTATS-UNIS: \$2.00

L'expérience de l'Ile de Crète démontre que l'invasion des îles britanniques est impossible

A date la bataille de l'île de Crète a prouvé d'une façon pratique que la machine de guerre allemande n'est pas au point pour l'invasion. En somme après plusieurs jours de combat, M. Hitler est parvenu à exterminer une partie de la population crétoise, à démolir ou à peu près les bases d'opérations établies par la R.A.F. et la Royal Navy. Dans les airs M. Hitler a remporté une victoire c'est incontestable. Mais cela n'est pas suffisant, car jamais l'état-major allemand ne viendra à bout des îles britanniques à coups de bombes lancées par avions à des mille pieds d'altitude et en jetant au-dessus des bourgs et des villes des grappes de parachutistes. Ce qu'il fallait démontrer c'était ceci: que dans un laps de temps assez court, l'état-major allemand est en mesure de ravitailler les parachutistes envoyés en guise d'avant-garde, de transporter des tanks sur le terrain des vaches et de mettre en mouvement la fameuse blitzkrieg. Or cela n'a pas été démontré. Au contraire, M. Hitler peut réussir à faire sauter l'île de Crète à coups de bombes, il ne parviendra jamais à dominer les îles britanniques s'il est incapable de débarquer à Douvres ou à Liverpool une véritable armée mécanisée.

Bataille d'Angleterre
Nous revenons exactement au point où nous en étions il y a douze mois. Battus sur tous les fronts, les Britanniques restent maîtres dans leurs îles. Or aussi longtemps que cette situation va durer, la guerre ne peut pas finir. Demain les Alliés peuvent perdre le Proche-Orient et abandonner la Méditerranée aux Nazis. (Ce n'est pas encore fait!) Mais cela ne saurait en aucune façon mettre un terme aux hostilités. Quand Hitler aura tout pris, il lui restera encore à prendre les îles.

C'est pour cette raison que la bataille de Crète est devenue quelque chose de capital. La perte de ce bastion allié dans l'est de la Méditerranée serait évidemment un coup dur pour les Britanniques. Mais même si cela arrivait nous pourrions nous consoler en songeant que la répétition générale de l'invasion n'a pas été un succès et que par conséquent M. Hitler devra ajourner — une fois de plus — le projet d'envahir les îles britanniques.

De Bagdad à Tobrouk

Comme il fallait s'y attendre, toute l'attention du monde est centrée sur l'île de Crète. Ce qui se passe en Irak et la bataille de l'Égypte ne sont plus le thème principal des nouvelles. D'ailleurs les opérations militaires vont au ralenti tant dans le Proche-Orient qu'en Afrique du nord. On affirme même que l'état-major allemand a pratiquement cessé d'envoyer des renforts aux révoltés de Rishid Ali et qu'il attend que tout soit liquidé pour déclencher une nouvelle offensive du côté de Saloum.

En Irak les Britanniques ont gagné du terrain. Au point que plusieurs ministres de Rishid Ali ont pris la poudre d'escampette et se sont réfugiés en Turquie. A Saloum et à Tobrouk — calme plat. Pour le moment aucune inquiétude. Il faut attendre l'issue de la campagne de Crète. Seule la Turquie cause à Londres quelque souci.

Les secours

Les parachutistes sont par essence des troupes de choc. Ils doivent former l'avant-garde d'une armée régulière. Ils jouent en 1941 le rôle que tenaient jadis les éclaireurs ou les "escouteurs". Ceci veut dire qu'on ne peut pas faire la conquête d'une île avec une armée de parachutistes. Pour envahir il faut ravitailler les avant-gardes et transporter à terre des tanks et du matériel roulant. L'état-major allemand n'a jamais prétendu le contraire et c'est pourquoi nous avons vu l'Amirauté nazie multiplier les tentatives pour atteindre l'île de Crète. Mais la Royal Navy veillait et des milliers de marins ont péri avec leurs navires. Les renforts qui devaient être transportés par mer ont été envoyés au fond de la Méditerranée. Tant et si bien que les parachutistes nazis ont été abandonnés seuls et sans artillerie en face des tanks britanniques.

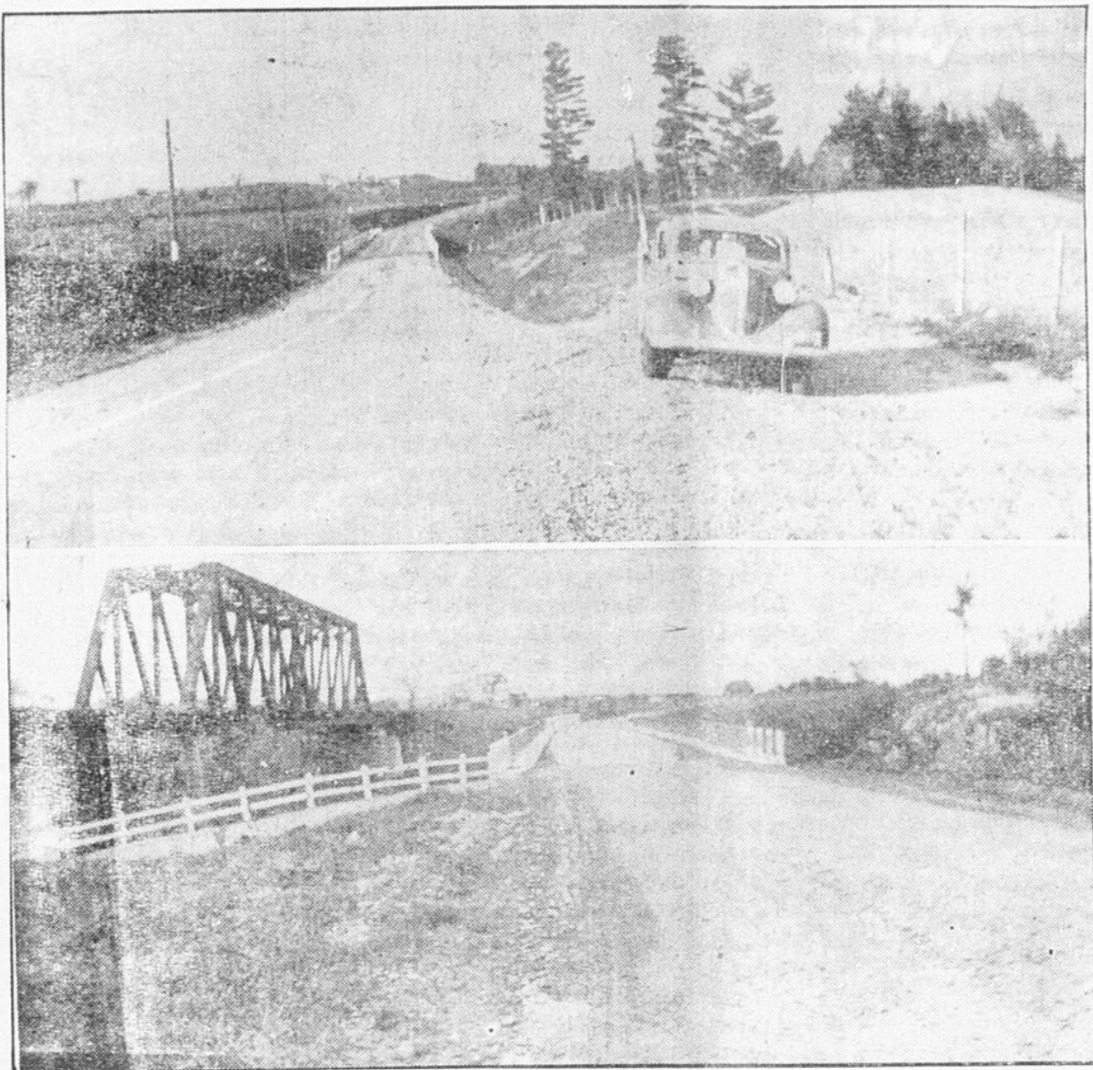
Bataille à finir

Si les parachutistes n'avaient pas d'artillerie et de tanks, les défenseurs de l'île, eux, manquaient d'avions. En somme — comme l'a dit M. Churchill — cette bataille ne pouvait aboutir qu'au massacre. Dans l'air, des avions boches jetant sans arrêt des parachutistes et des bombes; sur terre, des soldats tuant sans arrêt des parachutistes et se faisant tuer par des bombes. Il est évident que cette situation ne pourra s'éterniser. C'est une bataille à finir — ce qui veut dire qu'elle finira. Il est fort possible qu'elle ne se terminera pas à l'avantage des Britanniques. L'île de Crète deviendra inhabitable et les bases établies deviendront inutilisables. Mais par contre, les Nazis auront raté le coup technique de l'invasion et c'est cela qui est capital.

Les apaiseurs d'Ankara

Comme il fallait s'y attendre la politique d'apaisement triomphe en Turquie. M. Inonu est devenu partisan de la paix à tout prix, au point qu'il laisse passer du matériel de guerre allemand sur son territoire et qu'il conserve d'excellentes relations avec les autorités de la Syrie. Tout cela est très sérieux. Et d'autant plus qu'il serait stupide de croire qu'il va se passer des semaines et des mois avant que l'on se batte en Palestine et en Syrie. Jusqu'ici nous nous étions habitués à cette idée: la Turquie gardera un neutralité sympathique jusqu'au moment où il lui faudra intervenir dans une bataille qui se fera à sa porte. Il vaudrait mieux chasser cette idée et nous accoutumer dès aujourd'hui à une réalité qui sera cruelle. Dans le Proche-Orient, le gouvernement anglais pourra compter sur l'armée du Nil, sur les Français libres, sur une armée alliée formée de détachements yougoslave, grec, polonais et tchécoslovaque, mais il ne peut plus compter sur quelques millions de soldats turcs. Tant mieux si les apaiseurs sont chassés du pouvoir, si un Churchill turc parvient à supplanter le Chamberlain qui dirige actuellement le gouvernement d'Ankara. Mais il ne faut pas trop compter. Et d'autant moins que les Nazis auront probablement l'habileté de ne pas toucher à la Turquie. Hitler attaque en Égypte, portera la guerre en Syrie, tentera de gagner la bataille de Palestine; mais pour le moment il ne touchera pas à la Turquie. Ce la viendra plus tard. Quand tout sera fini, liquidé, quand les Britanniques seront mis K. O. (si jamais cela arrive!), quand il sera maître du Proche-Orient et de la Méditerranée orientale, alors le tour de la Turquie sonnera. M. Inonu aura le choix: jouer le rôle du major Quisling ou prendre la fuite. Hormis

Sur la nouvelle route Montréal-Ottawa



Les deux photographies ci-dessus nous font voir une partie de la nouvelle route Montréal-Ottawa, sur la rive nord. L'auto qu'on voit sur la vignette supérieure repose sur l'ancienne route recouverte de gravier, à Masson, et tout à côté se trouve le tracé de la nouvelle route asphaltée où les courbes ont été éliminées. La route est ainsi recouverte d'asphalte de Papineauville jusqu'à Hull. Des ponts dangereux ont été remplacés, entre autres entre Plaisance et Thurso, comme on peut le voir sur la vignette du bas. À droite, se trouvait un pont reliant la route qui formait une sorte de S en cet endroit et où une dizaine de personnes trouvaient la mort. Un homme a même été englouti dans la Petite Nation et on n'en a jamais trouvé trace. Il va sans dire que ces travaux s'imposaient et qu'ils sont accueillis avec une grande joie par tous les automobilistes.

CONCOURS DE PIANO A MONTMAGNY

L'Association des Fêtes Champêtres du Bas St-Laurent

Mercredi prochain, le 4 juin 1941, à huit heures P.M., aura lieu, à Montmagny, le concours régional de piano, organisé dans la région par l'Association des Fêtes Champêtres du Bas St-Laurent. Il y aura des représentants de tous les districts, c'est-à-dire des comtés de Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivière du Loup et Témiscouata. C'est un honneur pour Montmagny que d'avoir été choisi pour ce concours et nous espérons que notre population se fera un devoir d'assister en grand nombre à cette réunion. Que chacun se fasse un devoir de venir soutenir ses concurrents! Il va aussi de l'honneur de notre district que nos concurrents fassent bonne figure, en même temps que nous montrerons autant de sympathies que possible à nos distingués visiteurs.

Done, en foule à l'Hôtel de Ville, mercredi prochain, le 4 juin, à huit heures P.M., pour le concours de piano.

Prix d'entrée: \$0.25.

qu'il aille rejoindre M. Schuschnigg.

Et l'Amérique?

Dans toute cette grisaille, on distingue encore une lumière: l'Amérique. C'est de ce côté que Londres cherche le salut. C'est de là que le salut d'ailleurs lui viendra. De plus en plus, les États-Unis adoptent une politique tranchée et précise. Les pertes subies dans l'Atlantique, les batailles perdues sur le continent et en Afrique seront compensées par l'appui et l'aide des États-Unis. "Donnez-nous les outils et nous terminerons la besogne," disait récemment M. Churchill. Actuellement les Américains donnent bien les outils, mais ils n'arrivent pas à bon port. C'est de la conserve pour requins. Il faudra que la flûte fasse le convoiement des navires. Or cela veut dire des coups de feu. Cela veut dire la guerre. Claude Berre



Brillante clôture des activités de la Ligue Catholique Féminine 27 mai 1941

Mardi soir, La Ligue Catholique Féminine a clos ses activités de l'année 1940-41, sous la présidence d'honneur de M. le curé A. Lessard, V. F. Le programme musical de la soirée, qui a eu lieu au couvent, est le suivant:
Concerto "Aragon" Longas Mlles V. Boulet et T. Morin
Chœur "Barsarolle" Moreau Les élèves du couvent C. N.-D. O Canada.

Mme Jos.-L. Gagnon, présidente de la Ligue, souhaita la bienvenue à l'auditoire. Interprète des sentiments de l'assistance elle remercia avec chaleur, en particulier, M. le Curé, M. l'Aumônier, ses collaboratrices dans la direction, en général, les ligneuses pour leur dévouement aux intérêts de la Ligue, puis termina en formant des vœux pour le succès toujours croissant de celle-ci dans ses initiatives.

Les cercles d'études ont été à l'honneur. Ils ont présenté une étude collective sur le saint Évangile et la Messe, Mlle Angéline Béchard, directrice de ces cercles, mérite de sincères félicitations pour le travail de cerclistes qu'elle a su diriger avec compétence.

Mme William Berger, directrice du Comité de Prières et des Retraites fermées, a été une véritable apôtre: le rapport qu'elle a donné de ses activités en est la preuve. Douze malades enrôlés et 143 priantes. Le Comité de l'Ouvroir, dirigé par Mme R. Boulanger, n'a pas été inactif. Sa trésorière, Mlle R. Berger, nous a donné une longue liste des merveilles qu'il a opérées avec la somme de \$108.320 articles de distribués aux pauvres de la paroisse.

Le rapport annuel des opérations de l'année finissant à été lu par Mme G. Marquis. Il ferait l'étonnement des non-initiés à nos initiatives, tant le champ parcouru par les

REVUE DES CADETS DU COLLEGE

Vendredi le 23 mai courant, sur la cour du Collège des Frères du Sacré-Coeur, avait lieu la Grande Revue annuelle du corps des Cadets de cette institution. Les autorités militaires de la région s'étaient fait représenter par Monsieur le Major Picard du Camp de Montmagny. L'accompagnèrent: le Capitaine-Aumônier Marchand, l'adjudant Cantin, MM. les abbés Pigeot, Giguère et Gariépy.

Le corps de Cadets, sous la direction des FF. Etienne, Sulpice et Séraphin, était commandé par les officiers suivants: Colonel: P.-Amable Fournier; Adjudant: Léonard Savoie; Major Robert Langis, MM. Jean-Pierre Langis, Roland Martel, Philippe Rousseau, Guy Biron, Jacques Gaudreau, Roland Desjardins, Léandre Morin, Camille Marcotte, Roger Paradis, Jean-Chs Berger et J. Gosselin.

Le succès des jeunes militaires fut concluant. Le Major Picard ne manqua pas de souligner l'esprit de discipline et l'excellente tenue de tous. Le soir, il y eut grande Parade de par les rues de la ville. Monsieur le Curé Lessard et Monsieur le Maire Coulombe reçurent la visite de ces tout jeunes soldats. Une foule nombreuse et sympathique leur ménagea pas ses applaudissements.

Le mot de la fin appartenait à M. le curé. Nous l'avons particulièrement apprécié. L'approbation bienveillante de l'autorité paroissiale aux travaux et aux efforts des ligneuses est leur plus belle récompense ici-bas.

CHEZ NOUS

Nos institutions religieuses

Le Collège 1849-1941

Le Collège de Montmagny date de 1849, alors que Monsieur l'abbé J.-Ls Beaubien était curé de la paroisse. Les Frères des Ecoles Chrétiennes en furent les fondateurs. Par suite d'un malentendu entre la commission scolaire et ces religieux, ceux-ci quittèrent l'endroit en 1880. La direction de l'école fut confiée à trois instituteurs laïques.

Six années s'écoulèrent pendant lesquelles la population sentait de plus en plus le besoin d'une école de garçons tenue par des religieux. Son curé, Monsieur l'abbé Rousseau, comprenait, lui aussi, que la jeunesse scolaire de sa paroisse avait besoin d'une direction plus ferme. En 1886, il demanda des Frères du Sacré-Coeur, communauté enseignante établie à Arthabaskville depuis 1872. Sa demande fut agréée. Le Frère Théophile eut la direction de la nouvelle école. Ainsi, cet ouvrier de la première heure eut la gloire d'ouvrir notre premier champ d'apostolat dans le Bas Saint-Laurent.

La population qui, après le départ des Frères des Ecoles Chrétiennes, avait appris à ses dépens à apprécier le dévouement, le savoir-faire des maîtres religieux, fit aux Frères du Sacré-Coeur la plus cordiale réception. L'inscription fut de 156 élèves dès la première année. Contrairement à ce qu'on avait dit, ces élèves soi-disant réfractaires à toute discipline, ne tardèrent pas à prendre une tenue que la population admira et qui valut aux Frères du Sacré-Coeur, une excellente réputation. Cette transformation était le résultat du dévouement, de la bonté du Frère Théophile et des maîtres qui le secondèrent dans cette noble tâche. Ces maîtres étaient les FF. Irénée, Joseph-André, Hilaire et Victor.

Le bon Frère Théophile fut pendant quinze ans l'homme de la situation, l'âme du collège, le conseiller le mieux écouté de Monsieur le curé Rousseau. Il jouissait d'un prestige bien mérité, lorsqu'en 1901, ses Supérieurs lui confièrent la direction du pensionnat de S.-Guillaume d'Upton.

C'est le Frère Théophile qui fonda en 1893 la Ligue du Sacré-Coeur de l'école. En 1896, après bien des démarches, il obtint de M. Théophile Beaumont, co-propriétaire de l'aqueduc, l'autorisation de faire installer l'eau au Collège. Trois ans après, le Collège accepta des élèves pensionnaires car il y avait dans la maison des appartements ad hoc. L'année suivante, en juillet, la lumière électrique, ainsi qu'un système téléphonique, étaient installés.

En 1901, le Frère Fabien prit la direction du pensionnat. Il n'y demeura qu'une année.

Le remplaça, en 1902, le Frère Liguori, sous l'autorité duquel la musique et la peinture connurent des heures glorieuses. Le Frère Victorius mit en faveur le drapeau Carillon-Sacré-Coeur.

En août 1903, le Frère Hortensius, récemment arrivé de France, prit la direction du Collège, poste qu'il occupa pendant trois années consécutives. Les archives du collège notent qu'en 1905, Messieurs Sylvio Proulx et Huma Dion reçurent le diplôme que décerne l'Institutio. Cette année-là, le Collège avait été honoré de la visite de Lord Grey, gouverneur-général du Canada.

Le 22 juin 1906, cinq élèves sont diplômés. Ce sont: MM. Joseph Renault, Oscar Blais, Omer Bouchard, Ernest Côté et Achille Boulet.

Le Frère Hyacinthe ne fut qu'un an Directeur, et c'est le Frère Albertus, 1907-1911, qui le remplaça.

Vint le Frère Ubald qui, constatant l'exiguïté du local, obtint de la Commission Scolaire un agrandissement capable de loger 300 élèves et leurs maîtres. Le Frère Ubald fut directeur de 1911 à 1921 et sous sa direction le Collège connut une prospérité nouvelle. Ainsi en 1918, on y logeait 63 pensionnaires, 20 internes et 275 externes.

A celui-ci succédèrent les FF. Théogène, Kooopie et Uric. Durant l'administration du Frère Uric, l'une des deux bâtisses, en bois, surnommée l'"Arche" à cause de son ancienneté—elle datait de 1846—connut son arrêt de mort. Aujourd'hui, sur son emplacement, on voit une jolie construction en brique qui donne aux frères un logement fort convenable et aux élèves pensionnaires et externe des appartements où rien ne manque, ni en été, ni en hiver.

Succédèrent au Frère Uric, les FF. Patrice, 1928-33, Libérius, 1933-39, et Régis, 1939.

La propriété du Collège a subi, ces dernières années, des améliorations importantes. Ainsi en 1936, la cour de récréation était agrandie, haussée, nivelée. Un préau, dit "Préau du Souvenir", fut aménagé grâce aux démarches du Frère Surveillant de l'époque, le Frère Vincent. Les Chevaliers de Colomb, la Compagnie Bélangier, et nombre d'autres bienfaiteurs aidèrent à l'installation de jeux nouveaux. En août 1938, la Commission Scolaire faisait remplacer la vieille clôture de planches par une autre plus moderne, en bois et solide.

Depuis les premières années du Collège, la musique a été enseignée: Cours de pianos, de violon, etc. Four donner plus d'éclat aux diverses séances annuelles, l'Orchestre du Collège ne manqua jamais d'apporter une note de gaieté. Les anciens se souviennent des FF. Victor, Sulpice, Benjamin et Barnabé.

La peinture elle-même connut une vogue extraordinaire avec le Frère Victorius dont les Drapeaux Carillon-Sacré-Coeur étaient en grande demande un peu partout.

Collège de Montmagny

SEANCE DRAMATIQUE ET MUSICALE

Mercredi après-midi, le 28 mai, les élèves du Collège tenaient leur dernière séance pour l'année scolaire 1940-41.

- PROGRAMME
1—Chant du "Bon parler français"
2—Orchestre: "Aud Reekie" par J. M. Gregor
3—"L'Enfant maudit" (drame) 1er acte
4—Violon: "Golden Beams" par Gustave Bonhem
Camille Roy et Paul Desharnais
5—Chant: "Les Conseils du vieux moulin" par Botrel
Les élèves de la 7e Année
6—"L'Enfant maudit" 2e acte
7—Chant: "Les Troupiers"
Les élèves de la 6e Année B
8—"L'Enfant maudit" 3e acte
9—Orchestre: Gavotte F. J. Gosses
10—Allocution du C. F. Directeur
11—O Canada!

CABANO

Situation ouvrière. Nous sommes heureux d'annoncer que la scierie à épinière commence ses opérations aujourd'hui; la scierie à bardeaux est en fonction depuis 2 semaines, celle à raboter a été en action tout l'hiver. Nous apprécions tous ce regain d'activité.

Recensement. Les sous-énumérateurs pour le recensement décennal ont été nommés pour notre village et la paroisse. Ce sont: MM. Claude Beland et Major Florentin Triquet.

L'ENFANT MAUDIT

Education: — Ecole de réformes érigée par le gouvernement Godbout.
Personnages:
M. Paul-Emile Bernier: Michel, jardinier;
M. Roger Paradis: M. Bertrand, le père;
M. J.-Charles Berger: fils de Michel;
M. Philippe Rousseau: serviteur;
M. Guy Chevalier: fils de Michel.

"LE PEUPLE"

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY
 publié par
 La Compagnie du "PEUPLE" de Montmagny.
 Le vendredi de chaque semaine.
 Toute communication concernant "Le Peuple"
 doit être adressée à :

"LE PEUPLE", 64 Rue du DEPOT,
 Montmagny, P. Q.
 ABONNEMENT
 CANADA — District, 1 an — \$1.00
 CANADA — Hors district, 1 an — \$1.50
 ETATS-UNIS — 1 an — \$2.00

Mussolini a fabriqué un roi de Croatie

M. Mussolini est un grand romantique — c'est le Victor Hugo du moment, mais un Victor Hugo motorisé. Comme l'auteur d'Hernani il a le goût de l'antithèse et de la mise en scène. Ceci pour dire qu'au moment précis où le duc d'Aoste se constituait prisonnier, déposait les armes en Ethiopie, son frère, le duc de Spolète, lui, grimpa les marches d'un trône hâtivement fabriqué et devenait roi de Croatie.

La reddition de l'armée fasciste en Ethiopie arrive à point. Libérés de ce côté, les Britanniques pourront plus facilement tenir le coup dans le Proche-Orient. Mais pour ce qui est du nouveau monarque il arrive comme un cheveu sur la soupe.

Le duc de Spolète a la tête classique du prince italien. On ne sait jamais si le monarque sort d'un salon de coiffure ou d'un palais de renaissance. Il est bien l'éché. Au fond il a le physique de l'emploi: roi d'opérette, placé sur un trône pour quelques mois — un roi qui aura la liberté de boire son café au lait ou très noir, de voyager en chemin de fer ou en avion et de porter un caleçon de soie taffetas si ses honorables jambes s'en accommodent mieux que la laine épaisse tissée par les paysannes croates. Il pourra choisir ses domestiques; mais on lui imposera ses ministres; il pourra danser la rumba en cabinet particulier, mais il devra parader quand le Duce lui fera l'honneur de venir à Zagreb.

Bref un roi très malheureux. Inutile naturellement, mais d'autant plus qu'il sera de passage, mal assis dans son trône trop neuf et incapable de le réchauffer suffisamment pour que son héritier puisse jamais y loger à son aise. On ne lui aura jamais dit: le roi mort — vive le roi! Bien au contraire, il sera le roi fabriqué, le roi recollé et racolé,

celui qui ne pourra même jamais se dire: "Je suis le roi usurpateur j'ai vaincu et j'ai dépouillé la victime, je suis le fort, je suis un fils de Bonaparte qui voulut se couronner de ses mains."

Ce petit roi de rien du tout qui arrive quand tous les rois partent en exil, quand tous les monarques se font touristes au lieu de se faire pendre, il ne pésera pas gros dans le destin du monde. Il est le roi-esclave d'un peuple réduit en esclavage. Il est le roi de malheur qui n'aura même pas la triste joie de signer des documents officiels et les papalards et les parchemins, attendu que son conseil n'a même pas le droit de rédiger tels documents officiels, tels papalards et tels parchemins.

C'est le roi accidentel. Sa couronne elle lui est tombée sur la tête comme une brique et parce qu'il n'a, le roi pygmée, l'Emmanuel-Victor, ne pouvait la loger dans ses armoires. Trois ou quatre fois rois (et de Jérusalem encore!), empereur plus souvent qu'à son tour, trente fois prince et possesseur de vingt duchés, de quarante marches et d'un nombre incalculable de comtés et de baronnies, l'Emmanuel n'en pouvait plus. La pyramide des couronnes était par trop chancelante.

Bon peuple de Croatie, voici ton monarque qui sort d'un salon de coiffure, imberbe et bien peigné, les poils collants et la jambe fine. Ton monarque sort des mains de Mussolini et il t'arrive tout chaud avec le bon soleil de mai. Bon peuple de Croatie qui n'a plus de maison, on t'abrite sous une couronne qui fait eau. Bon peuple de Croatie le temps des moissons va venir et tes fils en colère vont se dire: voilà un épis de plus à couper!

Jacques Moral

Rappelez-vous bien

Il n'est pas un seul ministre de l'Union Nationale qui soit sorti riche du cabinet. Pourtant, les anciens ministres libéraux ont presque tous fait fortune. En voici quelques exemples: Alexandre Taschereau, que l'on dit millionnaire; Antonin Galipeault, aussi millionnaire; Hector Authier, millionnaire; Joseph-Edouard Perrault, très riche; J.-N. Francoeur, très riche. Et combien d'autres. Ces

messieurs n'ont pas nécessairement volé. Mais ils ont fait de l'argent, beaucoup d'argent. C'est pour cela qu'en arrivant au pouvoir, M. Maurice Duplessis adopta une loi pour défendre aux ministres d'être directeurs de compagnies.

Portrait et portrait

A la même séance de la Chambre, il faut aussi question de portraits. M. Duplessis a dit qu'il est arrivé aux libéraux de

couper son portrait en deux et de traquer des photos, pour lui donner des attitudes douteuses. Cela est vrai, absolument vrai. Nous pourrions reproduire cette photo. Nous l'avons, et pour montrer comme c'est facile de faire mentir une photo, nous pourrions en publier une du premier ministre que serait loin de lui faire plaisir. Mais nous ne le ferons pas, parce que ce genre de petite politique ne nous intéresse pas.

LE REGIMENT DE MONTMAGNY

de l'armée de réserve
 accepte des recrues pour
SERVICE VOLONTAIRE
 POUR LA DEFENSE DU PAYS

S'adresser aux quartiers généraux du Régiment
 au MANEGE, rue de la gare, MONTMAGNY
 Tous les soirs de 7 h. 30 à 10 h. p.m.
 Tous les jours de 9 h. à 5 h. p.m.

Peu d'interet

Quand le gouvernement a placé la ville de Montréal en tutelle, avec un conseil de ville composé de cent échevins, M. Adéard Godbout a déclaré que c'était là un essai de corporatisme, parce qu'il y a parmi ces membres des représentants de différents corps publics. L'expérience n'est pas très concluante, et pour cause. Il y a tellement peu de conseillers qui assistent aux séances, qu'une foule de questions ont été laissées de côté parce qu'il n'y avait pas assez de membres pour assurer une majorité absolue. Quelqu'un a même proposé de demander au gouvernement provincial de changer la charte de Montréal de façon à ce que dans les cas où "des majorités spéciales et absolues des deux tiers, des trois cinquièmes et des trois quarts sont prévues pour l'adoption de certaines mesures, ces majorités soient remplacées par la majorité des membres du conseil présent."

C'est qu'un très grand nombre de conseillers, et parmi les plus sérieux, se désintéressent complètement de leurs fonctions. Ils ne sont là que pour figurer. Lorsque le bill de Montréal a été étudié au comité des bills privés, cet hiver, l'un d'eux a déclaré qu'il y avait dans les amendements à la charte des clauses contre lesquelles les conseillers s'étaient prononcés et qui avaient été imposées par le gouvernement. En somme, Montréal n'a qu'un maire honoraire et un conseil municipal pour la forme. En réalité, c'est le gouvernement qui administre la ville.

Le parti libéral a voulu tout accaparer. Il détient le pouvoir à Ottawa, à Québec, c'est un libéral qui est maire de Québec, et de plus, c'est le parti libéral qui a la main sur Montréal. Ainsi, ces messieurs ne peuvent se renvoyer la balle. Leur responsabilité couvre toute la ligne... de feu. Lorsque l'heure viendra pour le peuple de régler ses comptes, il saura à qui s'en prendre.

Un lapsus linguae

Comme M. Damien Bouchard ne parle pas le latin, qui est une langue cléricale, il lui arrive d'avoir des lapsus linguae sans le savoir, tout comme M. Jourdain faisait de la prose sans le savoir. M. Duplessis, l'autre jour, parlait d'une lettre qu'il avait reçue d'une électricienne. Celle-ci faisait allusion au "gros Bouchard". Le ministre fut fort piqué. Il déclara qu'il n'a pas honte de sa grosseur. Hélas! la langue lui fourche et il déclara qu'il n'a pas honte de sa grosseur. Une chance qu'il y avait peu de monde dans les galeries et qu'en somme, on était en famille.

RETRAITES FERMEES

Maison Notre-Dame du Cénacle
 Du 2 au 5 juin, pour jeunes filles.
 Du 16 au 19 juin, pour dames.
 Pour renseignements ou inscriptions, s'adresser aux Missionnaires de l'Immaculée-Conception 651 rue St-Cyrille, Québec — Tél. 9210

"LE PEUPLE"

est imprimé aux ateliers de La Société d'Imprimerie Ste-Marie et est publié par la Compagnie du "Peuple", de Montmagny, le vendredi de chaque semaine.

ABONNEMENTS:

Canada, District, 1 an \$1.00
 Can. Hors Dist. 1 an 1.50
 Etats-Unis, 1 an 2.00
 Strictement payable d'avance.

La date qui se trouve à la suite de l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi janvier 42 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1942 et qu'on est en règle. Si, un mois après l'envoi de l'abonnement, la date n'est pas changée, nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli. Prière de faire remise par bon de poste ou d'express, à l'ordre de "La Cie du Peuple", Montmagny, P. Q.

Prière de toujours donner l'ancienne adresse quand on demande à changer l'adresse du journal.

CARTES PROFESSIONNELLES — ET D'AFFAIRES —

BOULANGER & FORTIER, C.A.

Comptables Agréés
 Chartered Accountants
 et
 Syndic Licencié

Maurice Boulanger, C.A., B.A.,
 Syndic Licencié
 Guy Fortier, C.A., E.A.,
 L. S. C.

71, rue St-Pierre, QUEBEC Tél.: 3-3849

CHARTRE, SAMSON & CIE

Comptables Agréés
 Chartered Accountants
 Successeurs de
 LaRUE & TRUDEL

et de
 SAMSON, KNIGHT & CIE

Maurice Chartre, C.A. Maurice Samson, C.A.
 Jacques LaRue, C.A. A-Emile Beauvais, C.A.
 Jean-Paul Gauthier, C.A. E-Harry Knight, C.A.
 Léon Côté, C.A. Gérard Marceau, C.A.
 Paul-Emile Brunet, C.A. Lucien-P. Bélair, C.A.
 Lionel Roussin, C.A. Jacques Angers, C.A.
 G-Frank Lafferty, C.A. Réal-A. Rondeau, C.A.
 Dollard Huot, C.A. Raymond Fortier, C.A.
 Albert Garneau, C.A. Jean-Paul LaRue, C.A.
 Jean Lacroix, C.A. Guy Bernard, C.A.

MONTREAL — QUEBEC — ROUYN

Dr Clément ROULEAU

Médecin-Vétérinaire

Pratique générale de médecine
 et de chirurgie vétérinaire.

Rue St-Jean Baptiste
 MONTMAGNY
 Tél.: No. 50

LORENZO TETU

Comptable-Vérificateur
 Liquidateur de Faillite
 Syndic Autorisé
 Bureau: 81 r. St-Pierre
 QUEBEC

A. COTE,

Optométriste-Opticien
 15, St-Thomas,
 Montmagny.
 28-JNO.

philippe rousseau

avocat

montmagny

rue de la gare — tel: no 8

A. CHOUINARD, C. R.

Avocat

Tel.: 48

25, rue de la Gare,
 Montmagny.

Tél.: 194

RENE PARE

B. A. L. L. L.

AVOCAT

34 rue de la Gare, Montmagny

JOS. A. TREMBLAY

B. A. L. L. L.

NOTAIRE

Rue St-Louis, Montmagny

Tél.: No. 3

RAYON X

Dr Jean-Luc Lavallée

Chirurgien-Dentiste

44, St-Jean Baptiste,
 MONTMAGNY
 Tél. 53

DR. J. R. BARIL

Chirurgien-Dentiste

49, rue Saint-Jean-Baptiste,
 MONTMAGNY.

Tél. 46.

Tél. 202 Rayons X

Chirurgien-Dentiste

Dr J. M. Bernatchez

4, de la Gare.

LISEZ

NOTRE JOURNAL

Il vous apporte chaque semaine
 les nouvelles de votre ville, de votre
 district et d'ailleurs.

FOURRURES

THIBAUT

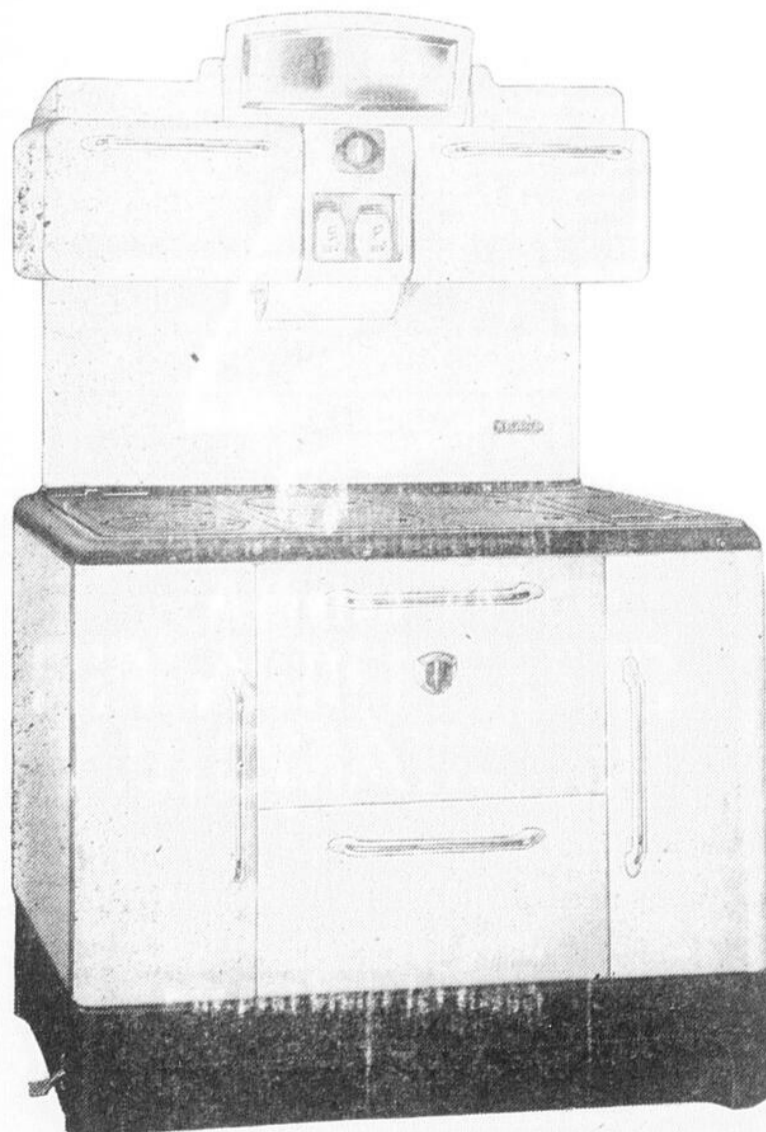
Toujours en mains les dernières créations en fourrures, tel que: manteaux, garnitures et parures de cou.
 Notre atelier est à votre disposition pour tous travaux, tel que repassage, refecton ou teinture.

TOUT TRAVAIL
 GARANTI
 EXPERIENCE
 DE 20 ANS
 — CHEZ —

L.-P. THIBAUT,
 Enr.

282, St-Jean, - Québec

"SPHINX"



MODELE BUFFET

Nouveau poêle-tortue avec tourneau
 de 20 pouces

Foyer à bois et à charbon

Fini tout émaillé — Muni de toutes
 les améliorations modernes. Le poêle
 "SPHINX" illustré ici représente
 le plus nouveau modèle du genre.

"BELANGER"

offre comme toujours
 QUALITE — SERVICE
 SATISFACTION

Les poêles "BELANGER" sont vendus
 partout dans les Cinq Provinces
 de l'Est du Canada.

AGENTS
 PLUS DE
 2000

A. BELANGER, LIMITEE
 MONTMAGNY, P. Q.

MAGASINS
 DANS LES
 PRINCIPALES
 VILLES

La FAIBLESSE
 PEUT DISPARAITRE FACILEMENT
 Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:
 Pâleur, Nervosité, Irrégularités
 Fatigue, Périodes douloureuses
 Faiblesse, Douleurs de Dos, de Reins
 Troubles internes essentiellement féminins
PILULES ROUGES
 TONIFIEZ-VOUS EN
 PRENANT LES BONNES
 POUR LES FEMMES
 FAIBLES

Cie Chimique FRANCO
 Américaine Ltee
 1570, rue St-Denis,
 Montréal

GEORGES HEBERT

Notaire

Commissaire de la Cour Supérieure
 Placements d'argent sur hypothèques ou débetures
 Assurances: Feu, Vie, Maladie, Accidents, Responsabilité, Autos.
 64, rue du Dépôt — MONTMAGNY

Pour vos IMPRESSIONS

De toutes sortes...

Adressez-vous à:

L'IMPRIMERIE DE MONTMAGNY,

J.-N.-A. BECHARD, Prop.

55, St-Jean-Baptiste, — MONTMAGNY.

Attention spéciale aux commandes par la maille.
 16-JNO.

FORD HOTELS
 Choisissez l'Hotel le plus
 économique, 750 chambres.
 Tarif:
\$1.50 à \$2.50
 Simple, pas de prix plus
 élevés. Stationnement
 très facile pour autos.
 Et aussi autres Hotels à
 Toronto, Buffalo et Erie

Modernes à l'épreuve du feu
 Location très favorable
\$1.50 à \$2.50
 Simple, pas de prix plus
 élevés.
 Situé dans toutes les chambres
 Rochester, Buffalo et Erie

TORONTO-MONTREAL

L'Opinion du Cardinal

"Les fidèles recourent souvent à leurs pasteurs pour demander conseil sur les devoirs de l'heure présente."

Nous sommes en guerre. Nous savons dans quelles circonstances notre pays a été amené à prendre au conflit. Nous sommes encore convaincus de la justice de notre cause et de la nécessité de la conduire à bonne fin.

A ce moment critique de notre vie nationale, c'est un devoir patriotique plus pressant de placer le bien commun au-dessus de l'intérêt privé, d'accepter généreusement les sacrifices qu'il peut exiger, d'appuyer loyalement les mesures que le gouvernement du Canada a jugées nécessaires pour les sauvegarder.

Nous devons donc coopérer de bon gré à toute forme de service national suggéré par les autorités légitimes.

Elles font appel aujourd'hui à toutes les bourses pour prêter au gouvernement l'argent dont il a besoin pour la conduite de la guerre.

Nous nous rappellerons donc notre devoir de répondre à cet appel et de contribuer à ce nouvel emprunt destiné à protéger nos intérêts tout autant que ceux de tout notre pays."

Nous vous prions de nous croire, Vos tout dévoués,
Paul H. Guimont

Président, Comité de Publicité, Section EST.

Ton corps et ton amour

Tel est le titre du quatrième tract que les Editions Fides viennent de livrer au public grâce à la plume de M. Gérard Petit. Ce tract fait partie d'une collection de 12, intitulée: Face au mariage pour jeunes gens et jeunes filles.

En 32 pages, illustrées de quatre photos hors-texte, l'auteur expose toute la noblesse, selon le plan éternel, du rôle du corps dans l'amour. Après avoir étudié la nécessité de l'éducation physique surtout dans le monde moderne après avoir donné des moyens de réaliser cette éducation, à savoir: bien se nourrir, bien respirer, faire des exercices physiques suivant un esprit bien déterminé, M. Petit traite du "corps au service de Dieu". Il dissipe l'hypothèse d'un conflit entre ces deux idées puis expose le plan divin sur la vie, la transmission de la vie, et démontre que "l'amour qui incline vers l'autre sexe n'est qu'un aspect de l'amour de Dieu et du prochain".

Seulement, il faut suivre le plan tracé par Dieu dans l'usage de ces puissances. Aussi l'auteur pose la question: êtes-vous préparé? Pour aider chacun à répondre et à prendre les moyens de se préparer, il indique les écueils et les devoirs, puis donne les armes pour être vraiment heureux et vaincre tous les faux principes qui courent actuellement le monde au sujet de ces énergies que la Providence a mises en chaque être humain.

Dans une synthèse pratique, M. Petit, qui a réalisé les désastres causés par l'ignorance en cette matière, a réuni l'expérience de ceux qui nous ont précédés. Il a extrait des faits les conclusions qui devraient servir à édifier des corps sains, à conserver intacts ces temples du Saint-Esprit.

Et puisque "l'expérience est la somme des bêtises que l'on fait dans sa vie", vous tous qui vous préparez à entrer dans la vie, et vous qui en préparez d'autres, et qui déplorez les malheurs du passé, ne manquez pas de vous procurer ce petit comprimé. Il vous aidera j'en suis sûr, et vous voudrez le faire lire aux autres. Mais voyez par vous-mêmes. Adressez votre commande aux Editions Fides, 430, est, rue Sherbrooke. Le tract se vend 10 cents l'exemplaire. L'abonnement à la collection est de \$1.00. Vous contribuerez ainsi à la diffusion de la saine doctrine, vous assurerez votre bonheur et celui de toute la jeunesse contemporaine, en appliquant et en faisant connaître ces principes pour la préparation au mariage.

Vous voulez que votre mariage ait quelque chose d'éternel? préparez-le. Et pour vous y aider, voici la collection Face au mariage et plus spécialement: ton corps et ton amour.

Connaissez-vous Hitler?

Notre contribution à la propagande antihitlérienne.

Voici un tract qui arrive à point, au moment où les regards du monde entier se portent sur cet homme dont parlent le journal et la radio, et dont le nom fait le sujet de tant de conversations!

Les Editions Fides, après avoir déjà publié cinq tracts d'une collection intitulée: "Face au Mariage", lancent aujourd'hui une nouvelle série sous le titre "CONNAISSEZ-VOUS... Hitler est le premier personnage porté à la connaissance de tous. Suivront des études sur PIE XII, le Frère André, Roosevelt, Mussolini, Pétaïn, etc. Chaque tract a 48 pages. Dessins dans le texte — Couverture en deux couleurs — Dix cents.

L'auteur Gérard Chevalier, révèle

le secret de la force du dictateur: sa doctrine et sa religion. Sculpteur de l'Allemagne, c'est par sa religion du sang qu'Hitler a soulevé les masses. Le lecteur apprendra aussi la puissance de l'Etat national-socialiste, il connaîtra le fond du parti; il découvrira le Führer et son étrange conception du droit.

Quand on sait que les Allemands se croient la race supérieure, on comprend l'état actuel du monde. C'est ce qu'explique ce tract, oeuvre brève sans doute, mais si bien condensée qu'on y trouve tout ce qu'il est intéressant de connaître sur le dictateur de l'Allemagne.

"Connaissez-vous Hitler?" — pour tous ceux qui veulent savoir... L'abonnement aux 10 tracts qui paraîtront mensuellement à partir de mai (excepté juillet et août) dans la collection "Connaissez-vous...?" coûte \$1.50.

S'adresser aux Editions Fides, Centrale de la J.-E.-C., 430, est, rue Sherbrooke — BE. 1026 — Montréal.

Un succès de librairie

"Je vais être mère"

La seconde édition de l'ouvrage du Docteur Jacques Fortier "JE VAIS ETRE MERE" paraissant si peu de temps après la première, témoignage de son grand succès.

Ce succès doit être attribué au sujet lui-même, dont le haut intérêt ne peut échapper à personne, et à la clarté avec laquelle l'auteur a su exposer de façon si compréhensible.

Le Docteur Jacques Fortier, spécialiste bien connu, assistant professeur à la chaire de l'Université de Montréal, fait une étude approfondie des différentes époques de la vie de la femme, t des problèmes si délicats qui se posent pour elle, avant, pendant, et après la venue d'un enfant.

L'hygiène et la pathologie de la grossesse, l'eugénisme, et l'examen prénatal, font l'objet des trois chapitres principaux. D'autres chapitres font l'objet de l'accouchement et des soins postnataux trop souvent négligés malgré leur si grande importance.

La méthode d'Ogino-Knaus s'y trouve décrite et expliquée par des dessins linéaires qui la rendent particulièrement intelligible.

JE VAIS ETRE MERE présente, par le style précis et clair de son exposé, une documentation qui sera non seulement utilement consultée par les médecins et les gardes-malades, mais rendra également un service précieux à toutes les femmes dont le monde attend, plus que jamais, une génération forte et saine.

JE VAIS TERE MERE est en vente au prix de \$1.50 (\$1.60 par la poste) aux Editions Bernard Valiquette 1664 rue Saint-Denis à Montréal, ainsi que dans toutes les bonnes librairies.

PARLONS EN DONC

Dimanche soir, le 18 mai, à une veillée d'amis.

Pierre Letaxé, s'adressant aux amis. — C'est à crever de rire. Tigris Plusfinquelesautres nous a rapportés au député, pour l'assemblée que nous voulons obtenir de M. Godbout, premier ministre, et voilà que ce cher M. Godbout, m'écrit et me menace, pour tâcher de nous faire abandonner le projet. Il est fâché noir. Qu'est-ce que vous en pensez?

Pit. — Laissons-le choquer, ce n'est pas toujours à notre tour de faire du sang de punaise, continuons notre mémoire et envoyons-le lui. (Il s'agit comme on s'en souvient de demander à M. Godbout de venir expliquer sa conduite en assemblée publique, et ce sur les sujets indiqués dans le mémoire).

Jean. — C'est cela, et je continue.

80) Alors que nous produisons à perte, lard, patates, oeufs, peaux vertes, beurre (même au prix fixé, c'est encore au moins 6 à 8c la livre meilleur marché que nous devrions le vendre normalement en comparaison des moules et du coût général de la vie) etc., etc. Trouvez-vous bien correct et patriote, M. le Premier Ministre, de nous taxer jusqu'au sang, sur toutes sortes de manières et en même temps, vous venez d'augmenter les faveurs à vos amis?

Pit. — 90) Vous avez annoncé, M. le Premier Ministre, cent fois annoncé que la session devait être très courte, que vous ne voyez aucune raison pour qu'elle se prolonge au-delà de cinq ou six semaines? Voulez-vous nous expliquer comment il se fait qu'au lieu de cinq semaines la session qui vient de se clore a duré 5 mois, et ceci en dépit que M. Duplessis, pour vous faciliter la

tâche, ait laissé adopter l'adresse sans aucune discussion, avançant du coup le travail sessionnel de 3 ou 4 semaines. De plus vous n'avez fait siéger les députés que 9 ou 10 heures par semaine, vous avez fait perdre par votre faute le temps de tout le monde, et ce n'est que les deux ou trois derniers jours que vous avez amené sur le tapis vos lois. Toute une session d'insignifiance au point de vue législation et des lois pour tout bouleverser aux dernières heures, et le pis c'est que vous avez tout fait pour empêcher M. Duplessis et ses valeureux tenants de discuter librement.

Vous vous êtes brutalement servi du nombre de votre majorité, c'est ce que la canaille de Hitler fait, il règle tout par la force, peu importe le "droit". Vous avez même eu, M. le Premier Ministre, la lâcheté d'obliger M. Duplessis et ses députés à laisser passer vos lois de canalisation du St-Laurent (qui livrera aux Américains notre plus grande richesse nationale) et d'expropriation de la Beauharnois (l'achat d'une compagnie organisée par tous vos amis rouges, et qu'une enquête vers 1926 a prouvé être le plus grand scandale dont fassent mention nos annales judiciaires). Un bill qui nous autorise, M. le Premier, à pronostiquer que vous vous servirez encore une fois suivant la tradition du parti libéral, des argents du peuple pour faire une "Nouvelle poignée de millionnaires rouges".

Vous avez donc eu, Monsieur le Premier Ministre, le grand talent, l'esprit de justice, le "fair play" d'aller vous coucher laissant à l'un de vos tristes disciples le soin de vous remplacer, d'aller réparer vos forces afin d'être le lendemain assez fort physiquement et intellectuellement pour continuer à nous trahir, à nous dépouiller, pendant que les députés de l'opposition qui sont (malheureusement pour la province) peu nombreux, ont dû, pour remplir leur devoir (il y en a qui le savent qu'ils ont des devoirs) siéger de 8 heures du soir à 7 heures et 20 minutes du matin, et de plus recommencer de suite à 11 heures de l'avant-midi.

Et tout ceci en espérant que M. Duplessis et ses supporters seraient d'une heure à l'autre rendus à bout de force et ne puissent dire à la province, les grands malheurs qui l'attendent. Après avoir fait perdre cinq mois de temps à vous attendre, vous et vos complices, alors que vous banquetiez. Quels grands hommes vous êtes! Vous devez être fiers de vous? Quelle compétence! Quel génie!

110) Nous donneriez-vous, Monsieur le Premier, la liste des messieurs avec leurs adresses des futurs millionnaires de la scandaleuse Beauharnois, avec le montant que chacun aura souscrit au parti libéral?

Jean. — Nous vous attendons et nous vous en reparlerons.
Zérida. — Oui! parlez-lui en donc! Matinal.

Exposition provinciale de Québec

30 AOUT AU 6 SEPTEMBRE

COMITE DE L'EDUCATION ET DES ARTS

M. Alphonse Désilets, directeur de l'enseignement ménager;
M. Jules-A. Noël, assistant-directeur de l'enseignement ménager;
M. l'abbé Albert Tessier, visiteur-propagandiste des Ecoles Ménagères;

BILLETS A PRIX REDUITS

Prix du billet simple plus un quart pour l'aller-retour

FÊTE DU ROI

Lundi, 9 juin

Aller: de midi, vendredi, 6 juin, jusqu'à 2 h. p.m. lundi 9 juin. Retour: départ de destination jusqu'à minuit mardi, 10 juin, 1941.

L'heure indiquée est l'heure solaire. Pour prix des billets et autres renseignements, consultez un agent.

W. BERNIER, agent local du C.N. Tel. 4

CANADIEN NATIONAL

Le plus gros diamant du monde



KAY HERMAN, ci-dessus, tient à la main le plus gros diamant du monde qui va être incessamment coupé en petites pierres de 5 à 50 carats. Ce diamant, qui porte le nom de diamant Vargas, est évalué à \$2,000,000. Il fut trouvé en 1938 dans le lit du Rio Santo, au Brésil, par deux fermiers; il doit son nom au président des Etats-Unis du Brésil, Getulio Vargas.

Sect. 2 — Composition proprement dite et composition décorative	\$10.00 \$5.00 \$3.00 \$2.00 \$1.00	Sect. 2 — Marquetterie, maquettes à l'échelle, de bateaux, d'avions, etc.	\$10.00 \$5.00 \$3.00 \$2.00 \$1.00
Sect. 1 — Tout dessin au crayon de couleur, gouache, aquarelle, pastel, plume	\$10.00 \$5.00 \$3.00 \$2.00 \$1.00	Sect. 1 — Caricature, dessin humoristique	\$10.00 \$5.00 \$3.00 \$2.00 \$1.00
Sect. 2 — Pyrogravure, métal ou cuir repoussé	\$10.00 \$5.00 \$3.00 \$2.00 \$1.00	Sect. 1 — Gravure sur bois, sur linoléum, sur métal	\$10.00 \$5.00 \$3.00 \$2.00 \$1.00
Sect. 1 — Toute pièce sculptée ou modelée (bois, glaise, plâtre, cire, plastiline, etc.)	\$10.00 \$5.00 \$3.00 \$2.00 \$1.00	Sect. 2 — Pyrogravure, métal ou cuir repoussé	\$10.00 \$5.00 \$3.00 \$2.00 \$1.00

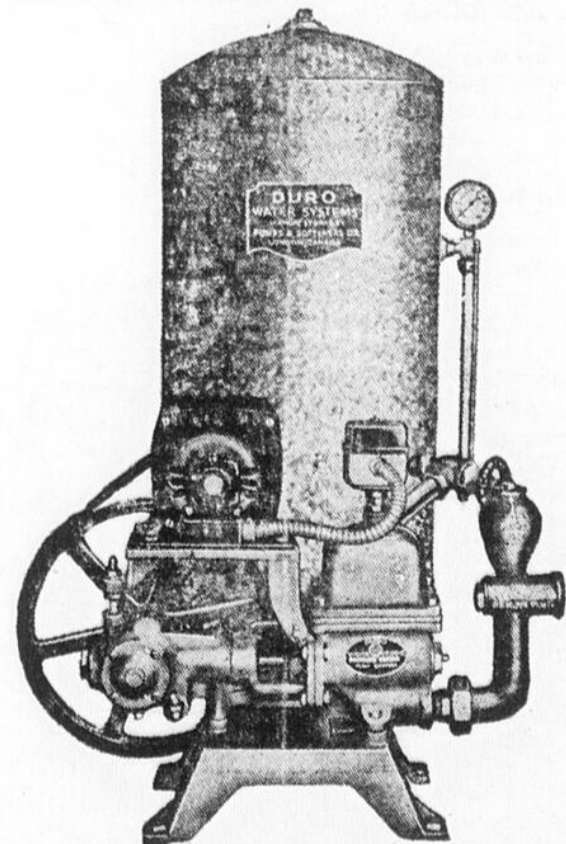
On Va Mouiller Ça!

Vite Une Bonne DOW

La Bière de Bon Goût

L'ÉLECTRICITÉ vous procure L'EAU COURANTE

L'appareil automatique "Duro", composé d'une pompe, d'un moteur électrique, d'un réservoir galvanisé, d'un réglage automatique, est pour tout cultivateur un placement profitable. Avec la minime somme de trois sous par jour, vous allégez votre travail et assurez à votre famille tout le confort voulu.



POUR TOUTE INFORMATION, VOYEZ NOTRE AGENT LOCAL OU PASSEZ A LA

Compagnie Quebec Power

L'économie et l'efficacité de nos services les rendent de plus en plus populaires.

Souscrivons généreusement à l'emprunt de la victoire 1941

Ottawa a enfin fixé des prix minima pour le beurre

Cédant à la pression qui était faite dans tout le pays pour que des prix minima soient fixés pour le beurre, le gouvernement fédéral vient de fixer, par arrêté-en-conseil, des prix minima établis par la Commission des produits laitiers du Canada. Ces produits doivent entrer en vigueur à la date de publication dans la Gazette du Canada.

Les prix sont les mêmes dans les provinces de Québec, Ontario, Colombie-Britannique, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard. Ces provinces sont toutes considérées comme importatrices de beurre excepté l'Ile du Prince-Edouard qui a un surplus annuel d'environ 500,000 livres de beurre. Les prix sont de deux cents la livre plus bas pour les provinces de l'Alberta et du Manitoba, et de trois cents la livre plus bas pour la province de Saskatchewan. Ces provinces sont exportatrices de beurre, et les différences de prix sont basées sur les taux de transport jusqu'aux marchés des provinces importatrices.

Dans toutes les provinces importatrices, les prix du beurre de première qualité, en tinette, sont fixés à 29½ cents la livre durant le mois de mai, et ils augmenteront de ½ cent la livre par mois jusqu'à 32

cents en octobre. Les prix sont de deux cents de moins au Manitoba et en Alberta, et de trois cents de moins en Saskatchewan.

La surprise de cette fixation de prix minima a été qu'il soit aussi fixé des prix pour le beurre en pain d'une livre. Ces prix sont d'une cent par livre plus élevés dans tous les cas.

C'est là une belle faveur faite au commerce. Il achète bien peu de beurre en pain d'une livre. Mais il en met beaucoup en pain d'une livre après y avoir ajouté toute l'humidité qu'il peut supporter. Ceci permettra de vendre ce beurre de une cent et demi à deux cents la livre de plus que le prix courant.

Pour les cultivateurs, ceci n'a pas d'importance, et ils ont raisons de se réjouir de cette fixation de prix. C'est encore en bas du prix courant, mais c'est une augmentation intéressante sur les prix de l'année dernière. Ce qui est surtout intéressant, c'est qu'on commence à fixer des prix minima pour des produits agricoles. Enfin ce ne sera plus les spéculateurs qui fixeront les prix de tous les produits agricoles.

Aux prix établis pour le beurre et le fromage, il va y avoir une différence de prix d'environ 40 cents par cent livres de lait. Le gouvernement fédéral désire qu'il soit fabriqué

LA CONSTIPATION NÉGLIGÉE EST GRAVE POUR BÉBÉ

LES selles quotidiennes de bébé sont quelque chose qu'il faut surveiller. S'il manque une selle, il faut agir tout de suite, car la constipation est grave, chez un bébé.

Voici ce que dit Mme A. Reid, de Hespeler, Ont. "Ayant eu sept enfants et ayant employé les Tablettes Baby's Own pour tous les sept, je peux dire qu'elles sont le meilleur et le plus doux régulateur pour les enfants. J'en donne à mes enfants jusqu'à l'âge de 10 ans. Quand ils font leurs dents, je considère les Tablettes Baby's Own comme un bienfait.

Également efficaces dans les cas de fièvre légère, diarrhée, dérangement d'estomac, coliques, crampes légères et autres petites maladies infantiles.

Leur effet est sûr et rapide. Faciles à prendre; inoffensives. Ne contiennent pas d'opium ni de drogues stupéfiantes. Certificat d'analyse dans chaque boîte. Achetez-en une boîte aujourd'hui, la maladie frappe si souvent la nuit. 25 cents. Vous serez remboursée si vous n'êtes pas satisfaite.

Leur effet est sûr et rapide. Faciles à prendre; inoffensives. Ne contiennent pas d'opium ni de drogues stupéfiantes. Certificat d'analyse dans chaque boîte. Achetez-en une boîte aujourd'hui, la maladie frappe si souvent la nuit. 25 cents. Vous serez remboursée si vous n'êtes pas satisfaite.

millé. Voulez-vous des nouvelles de la Crèche de Québec, 680 Chemin Ste-Foy? En voici. Je vous en prévient, elles ne sont point bonnes. Le mouvement des adoptions a presque cessé. Soixante seulement en cinq mois! Douze par mois! Quand il en faudrait douze par semaine!

Or, cet arrêt a été soudain. Nous avons terminé l'année 1940 avec une moyenne de 40 placements par mois. Et dès 1941 le rythme s'est effondré.

Pouvons-nous expliquer cette différence inopinée? Oui, en partie, du moins.

C'est que 10 nous avons moins tenu l'affiche, moins alerté le public charitable, moins importuné messieurs les curés. Et pourquoi? Parce qu'il y avait rougeole généralisée chez nos enfants et que cela compliquait beaucoup la manutention, car nous voulions circonscrire à notre maison l'épidémie; 2o parce que les journaux étaient encombrés de comptes rendus sessionnels, de littérature de guerre, et de maints nouveaux appels à de nouvelles charités et que nous voulions, pour une fois, pratiquer la discrétion; 3o enfin, nous croyions pouvoir filer encore assez longtemps sans propulsion, sur l'erre de 1940, ce qui s'est avéré un manque à prévoir fatal.

Il faut retourner, en effet, aussi loin que 1926 pour trouver une moyenne aussi basse de placements d'honorabilité ou de moralité suspecte, les ivrognes, les blasphémateurs, les profiteurs de tout vice. Nous voudrions aussi exclure les caractères mous, inaptes à l'éducation d'un enfant et qui après l'avoir gâté, le gaspilleront et en feront un être nuisible à la société.

Il n'y a pas de Meilleurs finis que

MARTIN-SENOUR

Un produit pour chaque surface

ÉMAIL MULTI-USE

Finis d'un lustre parfait pour toutes surfaces intérieures ou extérieures. 28 couleurs brillantes.

PEINTURE 100% PURE

Pour toute peinture en dehors de la maison. Donne meilleure protection et beauté permanente.

ÉMAIL SEMI-LUSTRÉ NEU-GLOS

Finis sanitaire, lavable pour murs, plafonds et boiseries.

C. A. CORRIVEAU Tél. 36, MONTMAGNY

INVITATION

Cher M. le Directeur, Vous avez la bonté, vous et la masse de vos lecteurs, de vous intéresser particulièrement au sort des enfants délaissés. Vous nous faites souvent votre sympathie. Vous souhaitez avec nous, à nos enfants, un sort moins malheureux que de grandir sans parent ni famille.

autant de fromage que possible, et à 40 cents de différence par cent livres de lait, les cultivateurs ont tout intérêt à se rendre à son désir.

Oscar Gatineau

Pourquoi le CANADA EMPRUNTE \$600,000,000

Déclaration du Ministre des Finances

La guerre coûte au Canada environ \$4,000,000 par jour. C'est plus de trois fois la dépense quotidienne de la dernière année de la guerre 1914-18. Si le présent conflit coûte tellement plus cher, c'est qu'il s'agit surtout d'une lutte entre machines géantes et rapides. Il faut à nos soldats un équipement de tout premier ordre.

Le Canada ne voudra pas sacrifier la vie de ses défenseurs, à cause d'un matériel de guerre insuffisant et inférieur. C'est pourquoi il nous faut fabriquer à une allure toujours croissante.

Le Pays doit emprunter des contribuables \$600,000,000 sans compter le produit des impôts. Pour obtenir cette somme, le Canada lancera, le 2 juin, l'Emprunt de la Victoire.

Les Canadiens ont tout l'argent qu'il faut pour acheter des obligations de la Victoire. L'augmentation considérable du revenu national et le chiffre

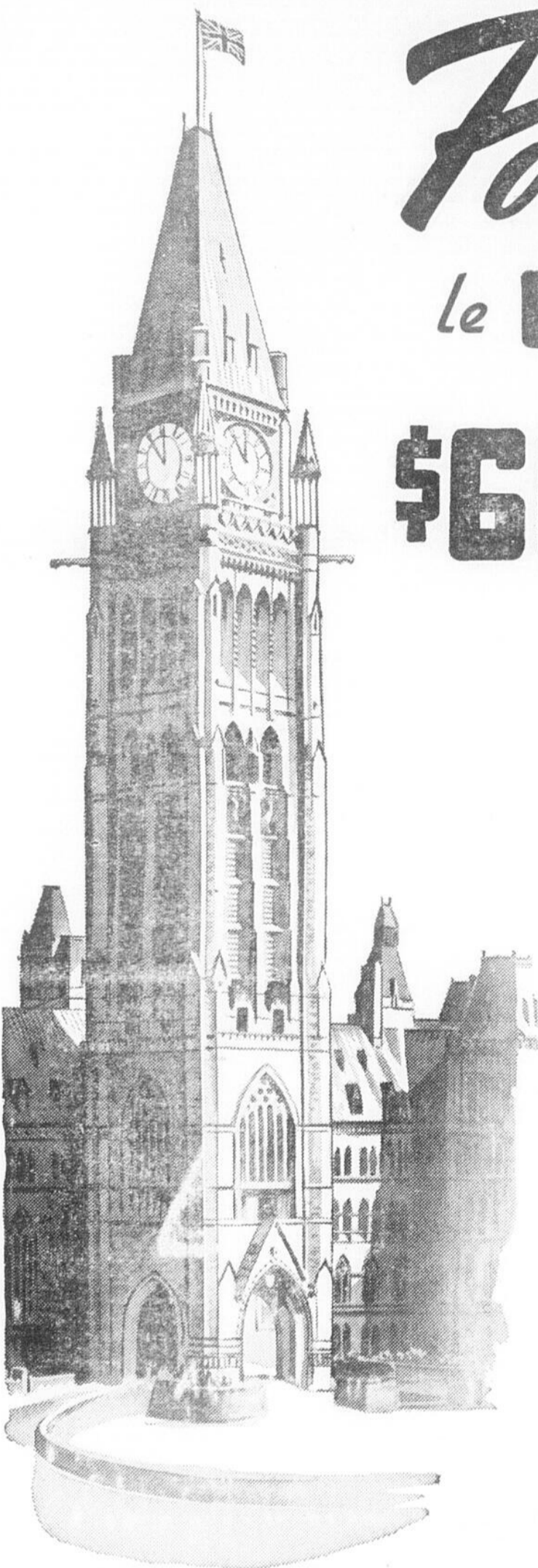
sans précédents des dépôts d'épargne en sont la preuve.

Que chacun prête ses économies ou s'engage à prêter une partie de son salaire ou de son revenu, et l'Emprunt sera vite souscrit. Mais il faut que chacun fasse sa part!

Ce que les Canadiens ont fait dans le passé, ils sauront et voudront le faire encore aujourd'hui. Notre population en 1918-19 était inférieure à neuf millions; nos concitoyens ont souscrit \$1,188,000,000 en obligations de la Victoire, soit \$616,000,000 en novembre 1918 et \$572,000,000 en octobre 1919. Nous sommes maintenant plus de douze millions; nous pouvons certainement souscrire \$600,000,000.

Les conditions de l'Emprunt seront exposées le 31 mai. Préparez-vous à acheter autant d'obligations que vous le pourrez.

J. H. Mulley
Ministre des Finances



Il faut en finir!... Souscrivons à

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE

Vous voudrions même trouver, comme nous l'avons déjà fait, des volontaires, des héros, des couples assez à l'aise pour en faire les frais et qui voudraient se consacrer à la réhabilitation de quelque infirme ou disgracié curable. La belle oeuvre, la bonne aventure pour des gens riches et charitables!

Nous avons sur les bras 500 petits garçons de un à sept ans; mais que les filles au-dessus d'un an ne dépassent pas 25. Il est facile de comprendre combien, à mesure qu'ils grandissent, nos garçons nous embarrassent. Or, que de familles où tel petit pauvre de Jésus-Christ accueilli à ce titre apporterait comme tel la benédiction divine! Il coûterait sans doute du dévouement, peut-être de l'inquiétude, sûrement de l'argent. La perfection, c'est de n'espérer de retour que pour l'éternité. Mais nous voyons tous les jours la divine Providence donner à d'innombrables parents charitables des comptes sur un bonheur en réserve.

Tant de bien surnaturel résulte souvent d'une simple visite de simple curiosité à la Crèche. Et c'est pourquoi, chaque jour, de deux heures à trois, (heure avancée de l'Est) le public est admis à parcourir le quartier de nos trop nombreux enfants abandonnés.

M. le Directeur, je vous remercie de votre message de notre Service des Adoptions et vous assure de notre constante gratitude en Xto.

V. Germain, ptre.

Clôture de l'Exposition d'orientation

La semaine de l'exposition d'Orientation professionnelle à L'Islet, se termine le 15 mai.

"EXPOSITION D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE."

Du 7 au 15 mai les élèves du collège St-Frs Xavier de L'Islet pouvaient bénéficier des avantages d'une exposition locale "d'orientation professionnelle." Elle avait pour but principale de faire connaître à nos enfants de sixième, septième, huitième, neuvième et dixième année, les différents états de vie auxquels ils peuvent être appelés, et les aptitudes requises pour chacun de ceux-ci; les orienter dès l'âge de treize, quatorze ans, afin qu'ils puissent choisir un genre de

DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS

Le secret des gâteaux tendres et légers!

MAGIC BAKING POWDER

CONTIENNE NO ALUMINUM

vie qui convient le plus à leurs goûts et à leurs aptitudes. Ainsi, bien des tatonnements seront évités. Il leur sera plus facile de se préparer en rapport avec les besoins de leur future carrière. Ayant mieux compris l'importance de cette préparation sérieuse, nos enfants seront plus en mesure de répondre au grand besoin qu'on a aujourd'hui de gens bien préparés, de compétence dans toutes les lignes.

Le public y fut admis le dimanche après midi seulement; les élèves pouvaient visiter aux moments libres du jour. Nous espérons que cette exposition, à peu près unique dans son genre, portera d'excellents fruits par les lumières qu'elle a versées dans les jeunes intelligences et par l'encouragement qu'elle a prodigué à notre population scolaire à la vue des exemples des nôtres qui réussissent si bien dans les différentes carrières.

L. Hudon

ARRIVAGES DE FRUITS ET LÉGUMES

Semaine finissant le 14 mai

POMMES
24 wagons dont 23 de la Colombie-Britannique et 1 de l'Ontario. A Québec, 5 wagons dont 1 de l'Ontario et 4 de la Colombie-Britannique.

FRAISES
20 wagons venant des Etats-Unis

TOMATES
27 wagons dont 17 du Mexique et 10 des Etats-Unis.

En plus de cela, il est arrivé 146 wagons de bananes, 2 de raisins 4 de pamplemousses, 4 de citrons, 27 d'oranges, 1 de poires, 2 de fruits mélangés, 3 d'autres fruits, 3 d'asperges, 15 de choux, 14 de carottes 23 de laitue, 14 de légumes mélangés, et 6 d'autres légumes.

A Québec, il est aussi arrivé 8 wagons de bananes, 1 de citrons, 2 d'oranges, 2 de choux, et 2 de laitue.

LISEZ NOTRE JOURNAL

Il n'a jamais soumi aucun programme de réforme ou de réorganisation de l'enseignement agricole.

POUR CUIRE AVEC MEILLEURS RESULTATS, EMPLOYEZ LA "MAGIC" BAKING POWDER

3 générations y ont mis leur confiance

ELIMINEZ LES POISONS...

Votre système constipé vous rend un mauvais service. Il vous fait paraître inférieure en jugement, en vivacité, en humeur. On préférera l'autre. Il est si facile d'éliminer la source du mal; en effet, "une ou deux ROBOL, ce soir, effet demain matin".

Ne laissez pas l'empoisonnement délabrer votre santé. Les tablettes ROBOL, grâce à une drogue spéciale ne donnent pas de colique.

TABLETTES ROBOL CONTRE LA CONSTIPATION

25 cents la boîte

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, St-Denis, Montréal

PROMESSES DE M. GODBOUT

Cinquante-cinquième promesse — "Reforme et développement de l'enseignement technique et établissement d'écoles techniques dans les petites villes industrielles."

M. Godbout ne pouvait pas promettre plus. Reforme et développement des écoles existantes, et établissement de nouvelles écoles dans les petites villes industrielles ou il n'en existe pas.

Si M. Godbout tenait sa promesse, ce serait l'âge d'or de l'enseignement technique. Il y a un enseignement technique dont nous avons absolument besoin dans le moment, c'est celui de la mécanique nécessaire pour l'industrie de guerre. M. Godbout ne l'a pas organisé, et il a sur les villes des écoles privées où l'on enseigne la mécanique, la soudure, etc. Il serait bien surprenant s'il ne s'y pratiquait pas un peu d'exploitation. M. Godbout aurait eu la belle occasion de remplir sa promesse de développer l'enseignement technique, mais cette promesse, comme les autres, n'avait pas été faite pour être remplie.

Cinquante-sixième promesse. — "Diffusion des écoles d'arts et métiers et des écoles d'arts domestiques."

M. Godbout n'a absolument rien ajouté dans ce domaine à ce que la province possédait déjà.

M. Godbout a promis d'améliorer et de développer l'enseignement dans tous les coins et recoins de la province. Il n'y a qu'une chose dont il n'avait pas parlé, et il n'y a que celle-là dont il s'occupe: c'est l'enseignement de l'anglais. Il ne dépense jamais trop pour des écoles de métiers, mais ce n'est pas aussi intéressant pour lui que le développement de l'anglais. Peu importe que ses compatriotes penseront de lui, pourvu qu'il puisse faire son chemin vers Ottawa.

Cinquante-septième promesse. —

"Reforme de l'enseignement agricole et organisation de l'enseignement agronomique supérieur."

M. Godbout veut réformer et organiser ce que lui et ses amis ont déjà organisé dans le domaine de l'enseignement agricole. Il est bien entendu qu'il n'y a rien eu de fait dans ce domaine qui est le sien particulier. Le gouvernement de l'Union Nationale a fondé des écoles d'agriculture à Chicoutimi, Nicolet et Val-des-Érables, et M. Godbout lui en a fait un reproche.

Oscar Gatineau.

Le recrutement

Dans la campagne de recrutement, annoncée dimanche par le ministre de la Défense Nationale et lancée dans le but d'enrôler 32,000 hommes dans l'Armée active, on se propose de recourir à l'aide des comités de citoyens, des organisations de vétérans, des députés fédéraux et provinciaux, et autres. Le public sera tenu au courant des besoins de l'Armée en rendant les journaux, à la radio, au moyen d'affiches, de brochures et de tracts.

D'une façon générale, ce sont les commandants de district qui auront la direction de la tâche à accomplir, avec la collaboration d'un comité central du quartier général de la Défense Nationale, des officiers de recrutement des districts, et des unités de réserve. On compte que tous les citoyens accepteront avec empressement de collaborer à cette tâche.

La corvette "Shawinigan"

Le maire J.A. Bilodeau, de Shawinigan-Falls, ainsi que d'autres membres du conseil de cette ville, ont assisté, mercredi 14 mai, dans un port fluvial, au lancement d'une nouvelle unité de la marine de guerre du Canada, la corvette "Shawinigan".



LE COIN du Cultivateur

Erreurs ou, menteries

Quand M. Godbout parle de crédit aux cultivateurs

Nous avons vu l'honorable premier ministre dans deux de ses attitudes fausses. Nous l'avons vu alors qu'il se prétend cultivateur (landis qu'il n'est que propriétaire terrien, ce qui n'est pas la même chose).

Nous l'avons vu aussi dans ses promesses fausses à propos de conscription. Pour aujourd'hui nous verrons la souplesse de ses principes en ce qui a trait au crédit des cultivateurs ont besoin.

Alors qu'il était ministre de l'agriculture dans le gouvernement Taschereau il a toujours été opposé à un crédit agricole. M. Godbout a toujours parlé et voté contre toutes les motions que nous avons proposées demandant un crédit agricole.

A Québec il n'y a pas ce qu'on appelle le Hansard à Ottawa, ce qui fait que les discours de M. Godbout sont plus difficiles à prouver que ses votes et l'attitude de son gouvernement. Que l'on réfère aux procès verbaux de la chambre (journaux de l'assemblée législative), ceux de 1934 aux pages 361, 362, 363, ceux de 1935 aux pages 57, 64, 80, 81, 84, 91, 98, 105, 107, et on verra les votes de M. Godbout contre un crédit agricole, et on verra que tout ce que trouvait le gouvernement dont il était l'aviseur

en agriculture se résume à une demande à Ottawa de prêter aux cultivateurs qui sont sous la loi au concordat.

Passons rapidement. L'Union Nationale établit un crédit agricole malgré M. Godbout, et l'office prête aux cultivateurs jusqu'à 35 millions en moins de trois ans. Et preuve qu'il a besoin c'est qu'il reste des demandes pour au moins autant.

Arrive les élections de 1939. M. Godbout qui sait se servir de la peur de la conscription, veut prendre le pouvoir à tout prix. Mais il ne sait pas combien de votes pour lui donner l'argent des faiseurs et profiteurs de guerre. Il ne sait pas jusqu'où les menteurs rouges pourront emplir les canyons. Alors pour être certain de ne pas manquer son coup il promet, entre autres promesses, qu'il maintiendra le crédit agricole établi par l'Union Nationale malgré lui et ses complices.

A-t-il tenu cette promesse mieux que les autres?

Comme d'habitude il a mêlé un tout petit peu de vrai avec beaucoup de pas vrai. L'office a été maintenu, mais il n'a presque pas prêté et on a tout fait pour décourager les emprunteurs afin qu'il n'y ait le moins de demandes possibles.

Et dès la première session on a fait une loi pour changer les conditions des prêts. Le prêt agricole était à 4% intérêt et amortissement.

Aux conditions du crédit agricole tel que fait par l'Union Nationale un emprunteur de quatre mille piastres avait à payer annuellement cent soixante piastres en tout.

Aux conditions imposées par M. Godbout il aura à payer deux cents vingt huit piastres et cinquante six cents par année. Soit soixante huit piastres et cinquante six cents de plus par année.

Soixante huit piastres! Ce n'est peut-être pas gros quand on est premier ministre et que, comme M. Godbout, on peut acheter et payer des terres et des domaines quasi princiers! Mais les cultivateurs qui cultivent et vivent de l'agriculture savent que ce sont toujours les dernières piastres d'un paiement qui sont dures à ramasser et économiser.

Comme toujours il a su mêler le faux avec un peu de vrai. Personne peut dire qu'il a aboli le crédit agricole, mais les conditions en sont tellement différentes.

Ce qui est encore plus extraordinaire, c'est que, sans rire, le premier ministre et ses complices ont la hardiesse de dire que ces changements sont pour le bien des cultivateurs et qu'il y a des rouges qui font semblant de croire que c'est vrai.

Vous rembourserez plus vite dit M. Godbout.

Encore une fraction de vérité. La vérité c'est que les emprunteurs seront obligés de rembourser plus vite, et s'ils ne sont pas capables ils seront en défaut.

Ce qui est vrai c'est que le taux de l'intérêt est plus élevé et que par conséquent cela coûte plus cher aux emprunteurs.

Ce qui est vrai encore c'est qu'avec le système de l'Union Nationale les emprunteurs pouvaient rembourser aussi vite qu'avec le nouveau système mais qu'ils n'étaient pas obligés. Le soixante huit piastres de surplus par année qui est exigé par les complices de M. Godbout, un emprunteur pouvait le verser n'importe quand, du moment qu'il pouvait en disposer, et s'acquitter tout aussi vite. Mais il n'était pas obligé sous peine d'être en défaut comme ce sera le cas dorénavant.

Mais M. Godbout avait promis un crédit à court terme. A-t-il tenu cette promesse? Oui et non. Voyons plutôt.

Au chapitre 69 des statuts de 1940 une loi qu'on appelle loi du nantissement, peut fournir à M. Godbout l'occasion de dire oui. Mais en réalité cette loi du nantissement ne donne rien au cultivateur qu'il n'avait déjà, si ce n'est qu'elle lui

Savoir être prêt c'est savoir partir. — Arniel.

Je ne crains que ceux que j'aime; ceux-là seuls peuvent me faire souffrir. — Madame Blanchette

enlève encore un parcelle de son crédit ordinaire.

La loi du nantissement de 1940, chapitre 69, permet à un cultivateur d'hypothéquer ses animaux et tous les produits de son exploitation présents et à venir pour un terme n'excédant pas dix huit mois. Formalités: un écrit fait en double, et un double déposé au bureau d'enregistrement.

La loi ne dit pas quels sont les frais mais il doit y en avoir.

En pratique cela rime à quoi? Permettre à un cultivateur d'emprunter ou de faire attendre un créancier pendant dix huit mois. Mais cela enlève aux cultivateurs en général une grosse tranche de leur crédit habituel. Et voici comment. Le crédit d'un cultivateur ordinaire est basé sur l'apparence de ses animaux et de ses récoltes. Jusqu'à 1940 on savait que cela devait lui appartenir, et pour être saisi par un créancier il fallait des procédures et un jugement. En général les marchands et autres qui font crédit savent quels sont ceux qui ont des jugements contre eux. Alors quand l'y a des bons animaux dans l'étable et des belles récoltes sur les champs on avance au cultivateur. A l'avenir les animaux pourront avoir été nantis en garantie d'un prêt, de même que la récolte pas encore semée, et pour le savoir il faudra aller au bureau d'enregistrement, ou M. le registraire répondra peut-être gratis, mais rien le dit, il ne doit pas et ne devra pas être obligé de tenir ces registres gratis. Alors?

Alors la loi est pire que rien. Elle pourra faire l'affaire de quelques usuriers, de quelques mauvais payeurs, mais comme mesure d'intérêt général?

On vient de m'apprendre que l'office du prêt agricole est repris d'une fièvre d'activité, et qu'on prête plus que jamais depuis deux ans!

Je n'ai pas pu contrôler si c'est vrai. Mais si c'est vrai cela voudrait dire que M. Godbout se prépare à des élections.

Alors je pose une question à tous ceux qui ne sont pas disposés à adorer le rouge ou à se laisser acheter par l'argent de la Beauharnois et des profiteurs de guerre. Je leur demande. Etes-vous prêts?

Laurent Barré cult.

La prière du mois de Marie au pied de la croix du chemin

Nous assistons souvent dans les villes à de magnifiques et grandioses cérémonies religieuses qui ne manquent pas de nous impressionner. On y trouve tout ce que peuvent produire l'électricité en illumination, de grands orgues, des chorales très bien exercées, un clerge et des enfants de chœur nombreux, dans de grandes et riches églises.

Je ne crois pas cependant que j'ai déjà été plus impressionné que je l'ai été en assistant à la prière du mois de Marie au pied de la Croix du Chemin, le premier samedi de mai. Il n'y avait rien de ces grandeurs dont je viens de faire mention, mais il y avait l'imminence de la quietude et de la paix pénétrante de la campagne.

Comme voute, il y avait le firmament et son immense insondable, comme illumination, la lune et quelques étoiles, comme fleurs, la nature et ses arbres à la veille d'entourer la verdure de leur feuillage, comme musique, la voix des champs formée des cris d'oiseaux et du bruit des insectes, cette voix si douce, si reposante et si reconfortante que l'on entend le soir à la campagne lorsque tout est tranquille autour de nous, comme assistance, il y avait une soixantaine de personnes dont deux septuagénaires, quatre ou cinq pères de familles, trois mamans et le reste des jeunes garçons et jeunes filles et des enfants en grand nombre. La bonté inépuisable de la nature se reflétait sur toutes ces figures d'enfants innocents de la vie que les attend, et de personnes plus soucieuses, à cause de la dureté des temps, mais qui viennent chercher la force dans cette prière à Marie au pied de la Croix, au crépuscule d'une journée de labeur et d'une semaine de dur travail, au commencement de la saison de production agricole.

Il y eu d'abord le chapelet récité par quatre fillettes, avec invocation des mystères par la plus âgée des mamans.

Ensuite vint un cantique dont le solo était chanté par une autre mamam dont plusieurs cantatrices des villes pourraient envier la belle voix naturelle. Il était émouvant d'entendre tous ces campagnards chanter avec ensemble:

Nous voulons Dieu, c'est notre père,

Nous voulons Dieu, c'est notre Roi!

Ce n'était pas moins émouvant d'entendre ensuite le solo suivant par une mère de famille:

Nous voulons Dieu dans nos familles,

Dans l'âme de nos chers enfants,

Dieu donne la grâce à nos filles,

A nos garçons des coeurs vaillants

Braves et bons gens des campagnes, que Dieu vous exauce!

Vint ensuite la lecture propre au mois de Marie, la prière du soir, et enfin le cantique:

Bonsoir, bonsoir, bonne Marie, Mère chérie.

Cette croix, devant laquelle tous viennent ainsi prier Marie, fut érigée après la grande guerre, par un des septuagénaires qui étaient présents, père de sept fils, en acte de reconnaissance parce qu'aucun de ses fils n'avait eu à aller à la guerre. Cette question est peut-être encore la grande préoccupation de tous les pères de grands garçons, et comme pour les empêcher de l'oublier, durant la prière que je viens de décrire, un gros avion passa au-dessus de l'assistance.

Cette croix du chemin s'élève aujourd'hui entre les terres de deux des fils de celui qui l'a érigée.

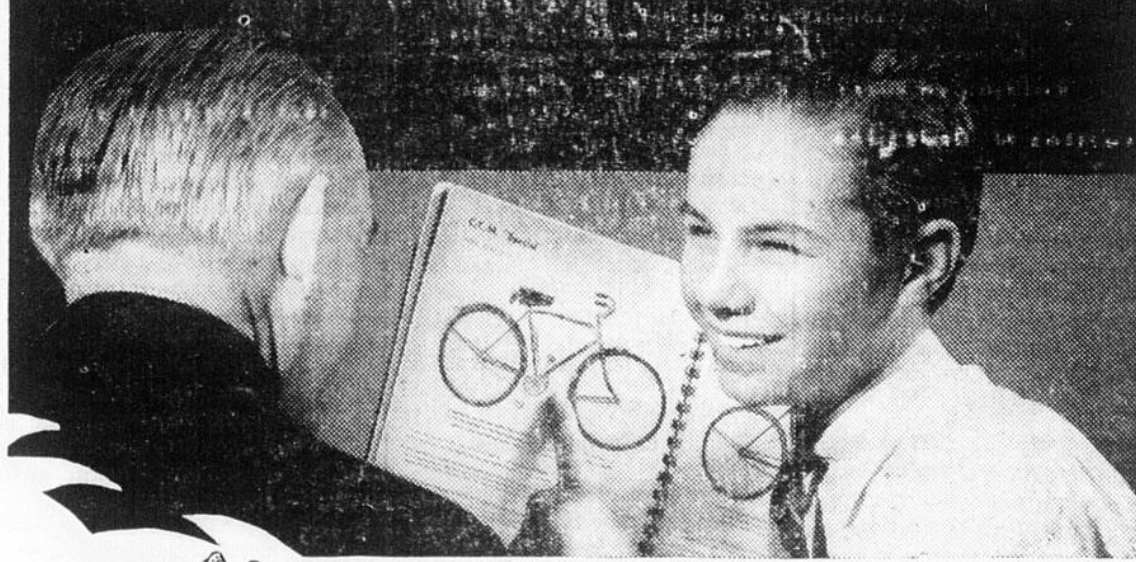
Durant cette prière du mois de Marie, j'admire la ferveur des parents, je me demandais si les jeunes savent apprécier leur bonheur, et j'admirais cette jeunesse aussi forte que nombreuse.

Saurons-nous protéger cette belle jeunesse et toutes ces belles familles agricoles qui peuvent faire notre force économique et sociale?

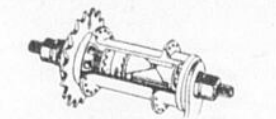
J'aurais voulu que beaucoup de nos dirigeants, ces grands hommes ou prétendus grands hommes, qui méritent moins, la plupart du temps, que ces belles et bonnes familles nombreuses de nos campagnes, j'aurais voulu qu'ils puissent admirer le tableau que j'avais devant moi, tableau de nos campagnes. Ils n'auraient pas pu ne pas ressentir un surcroît d'amour pour la classe agricole et de volonté de l'aider, comme elle le mérite, et autant que cela est avantageux pour la prospérité et la sécurité de tout le Canada.

Oscar Gatineau

VEUX-TU M'ACHETER CETTE C.C.M. MAINTENANT, PAPA, ET SI J'ÉCHOUE TU POURRAS ME LA REPRENDRE



SOLIDE MOYEU AVANT C.C.M. En acier trempé avec essieux solides et cages à billes usinées et trempées pour assurer des années de roulement doux et facile.



FREIN À ROUE LIBRE C.C.M. Un nouveau frein, par C.C.M., agissant plus rapidement sur l'embrayage avant, plus puissant, assurant des arrêts plus doux et plus prompts que tous ses prédécesseurs. En acier trempé extra-fort, pour répondre aux exigences des cyclistes d'aujourd'hui.



PÉDALIER C.C.M. Les pièces de cette partie très importantes d'une bicyclette C.C.M. sont usinées, trempées et finies avec une extrême précision, de façon à ce que vous puissiez tirer le plus possible de l'énergie que vous dépensez pour pédaler.

Table listing C.C.M. bicycle models and prices: C.C.M. Fillettes ou Garçonnettes \$12.50, C.C.M. "Rambler", Hommes \$7.00, C.C.M. "Rambler", pour Dames \$7.00, C.C.M. "Boy Scout" \$40.75, C.C.M. "Rambler Motorbike" \$40.75, C.C.M. pour Dames \$42.75, C.C.M. "Special" \$44.50, C.C.M. "Ballon", pour Hommes ou Dames \$57.50, C.C.M. "Livraison" (sans panier) \$57.50.

GARÇONS! Voici une proposition équitable que vous pouvez soumettre à votre père avec neuf chances sur dix qu'elle sera acceptée, et Presto! — vous aurez immédiatement une superbe Bicyclette C.C.M. toute neuve.

C'est une proposition excellente pour votre père aussi bien que pour vous, parce que ce sera un moyen pour votre père de vous encourager à étudier et à réussir à vos examens, et cela vous forcera à étudier davantage.

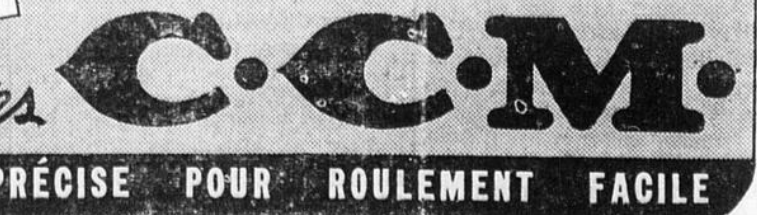
Procurez-vous un Catalogue C.C.M. au plus tôt, et après l'avoir regardé et avoir choisi le modèle que vous voulez, soumettez la proposition à votre père comme le garçonnet ci-dessus.

Soyez sûr d'aller chez un marchand C.C.M. car il est autorisé à faire le nécessaire. De plus, C.C.M. est la marque de bicyclette que tous les garçonnetts et les fillettes désirent parce qu'elles sont si faciles et si douces à pédaler. Elles durent beaucoup plus longtemps aussi, grâce à la précision de l'usinage et de l'ajustage des pièces mobiles — le moyeu avant — le pédalier principal à pignon et le Frein à Roue libre C.C.M.

Dans le catalogue, vous trouverez différents modèles illustrés, parmi lesquels vous pouvez choisir, depuis la C.C.M. robuste pour livraisons jusqu'à la bicyclette belle et légère pour course.

Tous les Modèles C.C.M. se font avec cadre en acier tubulaire, rayons en acier inoxydable, pièces brillantes en nickel C.C.M., bon pour 20 ans, chromé, et Pneus Dunlop.

Garçons, soumettez cette proposition à votre père et bonne chance!

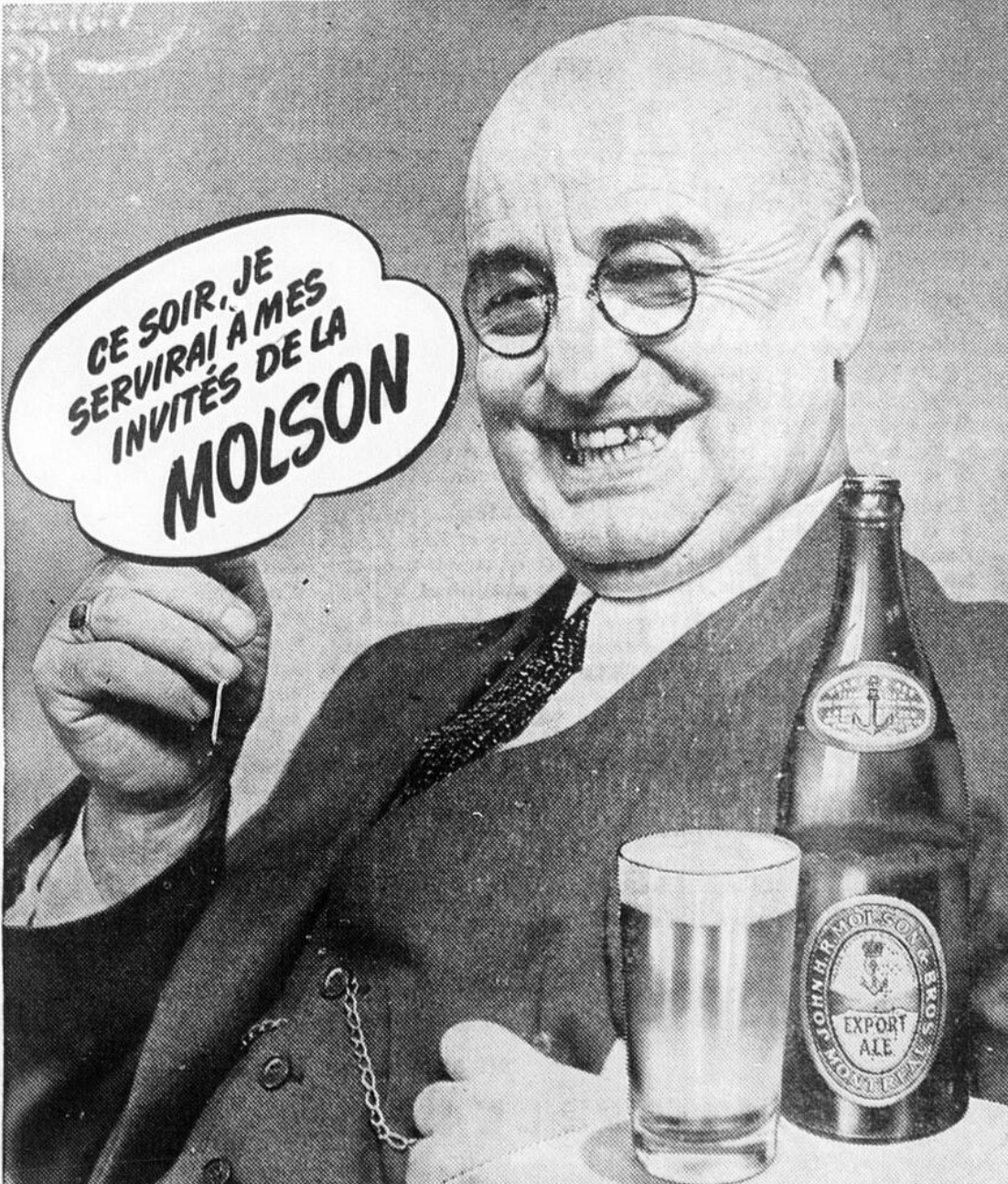


Vous trouverez tous les modèles de "BICYCLES C. C. M." et TRICYCLES pour garçonnetts et fillettes. Aussi réparations générales de toutes sortes de Bicycles, chez: J. L. A. NORMAND, Rue de la Gare, Montmagny.

ALBERT BLAIS, Quartier Industriel, Montmagny, B. P. 324, Tél.: 199

GARDE TOUS LES MODELES POUR GARÇONS ET JEUNES FILLES.

POUR LES OCCASIONS SPÉCIALES



Aujourd'hui, plus que jamais, chacun répète: "Pour moi, toujours MOLSON!"

LES FÊTES CHAMPETRES

DU BAS ST-LAURENT

Le 24 mai 1941, à la salle de l'École Supérieure d'Agriculture de Ste-Anne de la Pocatière, eut lieu le concours éliminatoire pour les concurrents du groupe "B" (Chat folklore en solo "C" (1) Chorale "C" (2) duo, trio, quatuor) et "D" (chorale paroissiale) et instruments divers du programme du Festival des Fêtes Champêtres. Le succès obtenu a dépassé toutes les espérances des organisateurs de ce concours. Les concurrents par le choix de l'exécution de leurs pièces ont tous contribué à rendre la tâche des juges très intéressante, mais aussi très délicate. Parmi les concurrents qui sont venus nombreux notons que le plus fort groupe représentatif avec honneur les paroisses de S.-Pascal, de S.-Philippe de Néri et de Ste-Anne. Il est à souhaiter que, l'an prochain, d'autres paroisses s'unissent à celles qui ont fait le premier pas pour encourager les gens de chez nous qui ont des talents pour la musique et le chant, deux choses indispensables pour agrémenter la vie rurale.

Il convient d'inciter fortement notre population du bas du fleuve à ne jamais manquer les occasions de venir applaudir nos talents locaux, qui, soit dit en passant, savent soutenir l'intérêt d'une salle des mieux choisies. Faire pour les nôtres ce que nous offrons généreusement pour les troupes étrangères, voilà un mot d'ordre qui a sa place dans l'organisation sociale des fêtes champêtres du Bas St-Laurent. Il est agréable de souligner que M. Jean Bouvier de passage à Ste-Anne a conquis tout l'auditoire en consentant à se faire entendre comme invité d'honneur, à dans un choix de trois pièces.

Voici les gagnants de ce concours de district qui fait augurer des beaux résultats qui remporteront les concours régionaux devant avoir lieu les 27, 30, 31, mai et 4 et 5 juin respectivement à S.-Pascal, Ste-Anne de la Pocatière, L'Islet, Montmagny et Rivière-du-Loup.

Groupe B: Mlle Noda Dumont de S.-Philippe de Néri 89%, Groupe C (1) chorale féminine, S.-Philippe 89%; chorale, La voie du foyer, Ste-Anne 88%; chorale Les fauvettes, Ste-Anne 87%; Groupe C (2) Quatuor de S.-Pascal: 1) Madame Maurice Pelletier 2) Monsieur Simon Pelletier, Mademoiselle Ida Hudon, 3) Monsieur Paul Hudon, 89%; Chanteuses, Desjardins et Lévesque, 84%; Duo de S.-Pascal; Mlle Caouette, 83%. Groupe instruments divers: Accordon: Mlle Béatrice Hudon, Ste-Anne, 87%; Monsieur Adrien Ouellet, S.-Pascal; 75%; Harmonica: Monsieur Roger Béchard, S.-Pascal, 75%; Violoncelle: Mademoiselle Claire Thériault, S.-Pascal; 87%; Monsieur Joseph Briand, S.-Pascal, 84%; Monsieur Lucien Briand, S.-Pascal, 66%. A tous ces concurrents nous offrons nos plus sincères félicitations. Nous donnons rendez-vous, vendredi prochain le 30 mai à toute la population locale et des environs pour venir entendre les concurrents qui participeront à l'élimination des concours de violon, de piano et de chant. Le Comité du Festival de Ste-Anne de la Pocatière.

Emprunt des E.-U. souscrit douze fois en 24 heures.

Le nouvel emprunt de \$600 Millions de Washington a été rapidement souscrit. Les commandes s'élevaient à \$7,400,000,000 et chaque souscripteur ne recevra que \$8. pour chaque achat de \$100. Une nouvelle nettement encourageante pour l'emprunt du Dominion qui sera lancé la semaine prochaine.

On mande de Washington que les obligations du nouvel emprunt de \$600 millions des Etats-Unis se sont envolées avec une telle rapidité que les souscripteurs ne recevront que 8 pour cent du montant qu'ils avaient réservé chez leurs courtiers. Cela revient à dire que le Trésor des Etats-Unis n'émarrera que \$8 d'obligation qui avait donné une commande de \$100. En d'autres termes, l'émission de \$600 millions a été souscrite plus de douze fois en une seule journée. L'emprunt de Washington, contracté pour la défense nationale, avait été lancé mercredi de la semaine dernière, et les livres de souscription furent fermés dès le lendemain. Ce n'est qu'hier soir, cependant, que l'on a annoncé la répartition des souscriptions. Les titres portant intérêt à 2 et demi pour cent et ils sont remboursables dans une période de 15 à 17 ans. Ils se transigent déjà sur le marché avec une prime de plus de 2 et demi pour cent.

Cette nouvelle est de nature nettement encourageante pour le prochain emprunt que lancera le gouvernement canadien, la semaine prochaine, sur le marché domestique. Tout le monde le sait que les Etats-Unis disposent

Comment Combattre LES DOULEURS RHUMATISMALES

Les douleurs rhumatismales sont souvent causées par l'acide urique qui se trouve dans le sang. Les reins devraient débarrasser le sang de cette impureté. Si les reins ne remplissent pas leur tâche, et que l'excès d'acide urique reste, il en résulte de l'irritation et des douleurs atroces dans les muscles et les articulations. Soignez les douleurs rhumatismales en gardant vos reins en bon état. Prenez régulièrement des Pilules Dodd's pour les Reins—le remède favori depuis un demi-siècle.

Pilules Dodd pour le Rein

de capitaux beaucoup plus considérables que le Canada, mais il ne faut pas oublier non plus que les emprunts de \$600 millions ne sont pas rares chez nos voisins. Ottawa n'a rien demandé au marché canadien des obligations depuis septembre 1940, alors que les Etats-Unis sont venus au moins cinq pour six fois sur leur marché depuis ce temps.

L'honorable M. Isley ne s'attend pas à ce que son emprunt soit souscrit douze fois en vingt-quatre heures. Il a parfaitement raison de croire que l'émission de \$600 millions sera souscrite lorsque la campagne de vente prendra fin dans la dernière partie de juin.

Nos lecteurs auront noté que le dernier emprunt de Washington a été aux taux de 2 et demi pour cent pour une période de 15 à 17 ans et qu'il se vend déjà à prime. C'est un indice important de la tendance du loyer de l'argent aux Etats-Unis. Les disponibilités sont abondantes au Canada et elles auront l'occasion de s'employer utilement, la semaine prochaine, dans les obligations du Dominion qui devraient rapporter, selon toutes

probabilités, environ 3 pour cent. La souscription aussi rapide et décisive de l'émission de Washington indique aussi la volonté manifeste des citoyens américains d'aider leurs pays dans son programme de défense nationale. Cette volonté est tout aussi évidente chez les Canadiens comme on pourra le constater dans quelques jours.

Institut des Brasseries du Canada

Il arrive fréquemment à des touristes visitant une ville étrangère de tomber entre les pattes de racleurs à la solde de lieux clandestins et de se réveiller un beau matin en prison et sans le sou.

On ne saurait espérer que ces gens puissent garder un bon souvenir d'une ville ou de telles aventures sont possibles. Car, dans bien des cas, il s'agit de gens respectables à qui de pareilles choses ne seraient jamais arrivées s'ils avaient été conduits dans des lieux honnêtes.

Dans les bars clandestins et les cabarets borgnes, des personnes d'une probité douteuse se donnent rendez-vous, et c'est la coutume de mêler des narcotiques aux boissons que l'on y sert aux clients, pour ensuite les dévaliser et les jeter sur le pavé.

Plus la loi est rigide et plus nombreux sont ces lieux clandestins. En d'autres mots, la loi leur assure un commerce lucratif. Les amendes ne sauraient effrayer les propriétaires de tels débits, car le prix de ces amendes ne représente qu'une partie infime de leurs bénéfices; pas plus d'ailleurs que les peines d'emprisonnement, car d'autres sont payés pour les servir à leur place. Il est prévu à de telles éventualités et les vrais coupables s'en tirent presque toujours indemnes.

L'existence de tels lieux constitue un désavantage sérieux pour le pays qui désirent bénéficier du commerce touristique. Puisque la Province de Québec dépense de fortes sommes pour attirer les touristes, ne serait-il pas intéressant de connaître quelles mesures seront prises pour apporter une solution à ce problème?

Il ne suffit pas de dire que de tels lieux sont peu nombreux, car tous ceux qui fréquentent les boîtes de nuit dans nos villes savent fort bien qu'ils existent, et qu'en raison des mesures restrictives prévues par la loi actuelle, leur nombre augmentera considérablement.

Sans prétendre que la vente d'un produit, dont la valeur est tellement discutée, devrait être légalisée dans l'unique but d'assurer des recettes au gouvernement, il n'en reste pas moins vrai que si ce produit doit être vendu, il vaut mieux que ce soit le gouvernement qui en bénéficie plutôt qu'une bande de contrebandiers et de chevaliers de l'industrie qui exploitent de pareils bouges.

Si le gouvernement provincial est bien décidé à ne rien épargner pour attirer les touristes, il est incontestable qu'il est de son devoir de les mettre en garde contre de tels lieux.

Selon les apparences, il semble bien que la guerre peut durer encore quelques années. Nous aurons donc de plus en plus besoin de l'argent américain, et nous devons faire en sorte que les touristes se plaisent chez nous si nous désirons les voir revenir. Ce n'est certainement pas en les laissant à la merci des trafiquants de l'alcool que nous obtiendrons ce résultat.

Maurice VALENCE.

LA PEAU DU BÉBÉ

La peau tendre du bébé est très sensible aux échauffures, aux irritations, à l'eczéma. Il est facile de maintenir la peau du bébé douce et saine en appliquant après le bain

L'onguent du Dr. Chase

Mlle Simone Létourneau de Québec, passe une quinzaine chez ses parents M. et Mme Jos. Létourneau.

M. et Mme Adrien Ouellette de Chicoutimi, ainsi que leurs enfants sont en visite chez M. Achille Lizotte.

Mme D. Beaumont, ainsi que ses enfants et son frère M. Charles Létourneau de Ste-Catherine, étaient en visite chez leur père M. Eugène Létourneau.

M. et Mme R. Mercier et leurs enfants d'Escourt étaient chez Mme Alfred Miville Deschênes, ces jours derniers.

SAINT-PIERRE

Mme François Proulx de Lévis était récemment en visite chez MM. Alphonse Proulx et Philippe Simonneau.

M. Brochu, (chef de gare et Mme Brochu revenus d'une promenade à Nicolet, chez des parents.

Mlle Yvonne Breton a passé une huitaine l'invitée de ses sœurs, Mmes Jos Guay de Québec, et Cantin de S.-Romain.

Mlles Jeanne et Rita Ruel étaient de passage à Québec, dernièrement.

Mlle Antonia Dubois, de Charney, a rendu visite à son amie Mlle Marthe S.-Pierre, récemment.

Mme Vve T. Garant est allée à Montmagny visiter sa fille Mme Jules Normand.

M. Philippe Samson, de Québec, a passé le dimanche chez M. Ernest Samson.

Mme A. Villeneuve et sa fille Yolande, de S.-Grégoire de Montmorency étaient dernièrement les invitées de Mme A. Collin.

BERTHIER

Mme Vve Arthur Pelletier, MM. René et Epiphane Pelletier, M. et Mme Rolland Aubin, tous de S.-Fabien de Panet, Mme Antoine Plante et M. Maurice Plante de N.-D. du Rosaire étaient en visite chez M. et Mme Xavier Bouffard, dernièrement.

M. et Mme Alph. Bouffard, de Halifax, sont en promenade à Berthier, chez M. E. Blouin et dans la famille Bouffard.

M. et Mme Alcide Guillemette de Rimouski visitent les familles Blais et Guillemette.

Décès: Le 23 mai, est décédée Mlle Lise Bilodeau, fille de feu J. B. Bilodeau. Son service et sa sépulture eurent lieu à Berthier.

M. et Mme Rosaire Guillemette et leurs enfants sont allés à S.-Pierre, chez leur sœur, Mme R. Gaudreau.

M. Antonio Bouffard, de Montréal, était en promenade dans sa famille.

M. et Mme Henri Gingras, de Québec, sont arrivés à Berthier, pour y passer la belle saison.

M. et Mme Gérard Brousseau de Loretteville, étaient en visite chez MM. Jos. Coulombe et Paul Coulombe ces jours derniers.

Mlle J.-D'Arc Bouffard est de passage à Québec chez des parents.

M. et Mme Emile Blais de Québec, sont venus visiter leurs parents.

SAINT-ADALBERT

Décès: Le 10 mai est décédé M. Lazare Thiboutot, époux de Mme Gracieuse Pelletier, à l'âge de 76 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 13, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Portait la croix M. Michel Duval. Conduisait le corbillard M. Jean Bte Duval. Le cercueil était porté par M. Edmond et Gédéon Castonguay, Thomas Lizotte de Ste Perpetue, Jean Pelletier de S.-Pamphile, Ferdinand Pelletier et J.-Bte Bourgault de cette paroisse, tous cousins du défunt.

Outre son épouse, il laisse 3 fils J. A. Thiboutot de S.-Pamphile, Emile et Gérard de cette paroisse, 5 filles; Mme Freddy Labbé, de Salem Mass., Mme Huard (Rosalie) de Québec, Mme Chouinard de Ste-Perpétue, Mme Emile Légris et Mme Narcisse Fortin de S.-Pamphile.

A cette famille en deuil, nous offrons nos sympathies.

Baptême: Le 21 mai, fut baptisé Joseph Denis, enfant de M. et Mme Donat Paradis (Edith Hunter).

M. Charles Caron de S.-Aubert était de passage dans notre paroisse pour affaires.

CAP SAINT-IGNACE

Mlle Marie Anna Guimond, a passé une quinzaine à Québec, l'invitée de son frère, M. Ernest Guimond.

Mme Ed Morin est de retour d'une promenade à Montréal.

M. et Mme Etienne Caouette et leur fils Guy, Mlle Justine Caouette, de Québec, sont venues passer quelques jours chez leur mère, Mme Joseph Caouette.

Mlle Ludvine Scherrer, de S.-Gédéon de Beauce est venue rendre visite à son père M. W. Scherrer.

Décès: Le 23 mai ont eu lieu les funérailles de M. Joseph Cloutier, époux de feu Mme Philomène Boulay, décédé le 20, à l'âge de 75 ans.

Canadien-Français promu au C.P.R.

M. Jules A. Dussault est nommé surintendant-adjoint à North Bay

On a annoncé, récemment, une promotion qui fait honneur à un de nos canadiens-français à l'emploi du Pacifique Canadien. Il s'agit de M. Jules A. Dussault, de Montréal, qui vient d'être nommé surintendant-adjoint pour le district d'Algonia, avec bureaux à North Bay, Ontario.

Originaire de Lévis, et fils d'un ancien employé du Grand Tronc, M. Dussault, après avoir fait ses études au Collège de Lévis, débuta dans les chemins de fer en 1910, avec la Lévis County Ry.

Il passa au Pacifique Canadien en 1912, fut d'abord serre-freins dans la division des Laurentides, puis conducteur en 1918. Il vient maintenant d'être transféré au district d'Algonia, comme adjoint au surintendant de la division. C'est un poste de confiance qui lui fait grand honneur.

M. Dussault rejoindra, à North Bay, Mr. J. A. Pouliot, ancien député de Missisquoi à la législature de Québec, et, jusqu'à les derniers temps, expéditeur-en-chef des trains pour la division des Laurentides du Pacifique Canadien. M. Pouliot fut, il y a quelques mois, promu directeur du Transport pour la division d'Algonia.

M. Dussault a toujours porté un vif intérêt à la cause ouvrière et s'est dévoué sans compter, pour ses confrères du chemin de fer. C'est ainsi, qu'en 1935, il fut choisi président du local de la Fraternité des Conducteurs et Serre-Freins (Brotherhood of Railroad Trainmen) division des Laurentides et représentant de la même Fraternité pour la législature ouvrière de Québec.

En janvier 1940, il fut nommé vice-président général de la même Fraternité pour les lignes du Pacifique Canadien à l'est de Fort William. En mai 1940, il devint secrétaire-général de la Fraternité pour ce vaste territoire. Il a occupé ce poste jusqu'au 1er mai courant.

Conduite distinguée

1 — "Au cours d'un exercice d'une brigade, de bonne heure le matin du 3 mars 1941, alors qu'il obscurcit durait encore, un camion que conduisait le caporal A. Doucet D.56287 du Régiment de Maisonneuve, passa par-dessus le talus et tomba à l'envers dans la rivière Wey, profonde à cet endroit.

2 — "Le caporal Doucet réussit à sortir du camion et à remonter à la surface de l'eau. Son conducteur de relève, le caporal L. Thibault, D. 56056, était resté pris à l'intérieur de la cabine. Constatant cela, le caporal Doucet plongea immédiatement sous l'eau, dégagea son compagnon, lequel était devenu inconscient, le tira de sa position et le ramena à la surface. D'autres soldats lui aidèrent à accomplir ce sauvetage. Le caporal Doucet désigna alors des hommes pour garder le camion avant d'être transporté au poste de secours régimentaire.

3 — "Le général commandant ou corps canadien a bien voulu louer l'action du caporal Doucet. Cet acte de conduite distinguée sera consigné à son feuillet-matricule, conformément aux Règlements et ordonnances royaux pour l'Armée Canadienne."

Le 22 mai, Marie Germaine, enfant de M. et Mme Honoré Thériault, (Victoria Jalbert).

Parrain et marraine M. et Mme Alphonse Bourgault, cousins.

Mme Jos. Bourgault et ses enfants, Monique, Anne Marie et Marie Antoine, étaient à Montmagny, le 21 mai.

Mme William Morin de L'Islet, est au chevet de son père, M. Louis Duval.

**ENRÔLEZ-VOUS
ENDOSSEZ L'UNIFORME
MARCHEZ avec FIERTÉ**

Montrez que vous êtes un homme!

Vous vous sentirez fier de porter ce splendide uniforme tout neuf qui vous attend. Vous serez un homme parmi des hommes, un rouage vital de la grande machine de guerre mobile du Canada. Le pays a besoin de vous pour manoeuvrer des canons, des chars d'assaut, des voitures blindées et autre équipement motorisé. Le Canada a besoin de vous pour assurer sa victoire. Le Canada veut des hommes d'action. Vous êtes un homme d'action. Saisissez l'occasion.

L'Armée active canadienne a besoin d'hommes pour l'Artillerie, le Génie, les Signaux, les Voitures blindées, les Chars d'assaut, l'Infanterie, les Transports et Approvisionnements, les Services médicaux, l'Intendance et ses autres branches. L'Armée est prête à vous apprendre divers métiers et à vous entraîner à manier efficacement les engins de guerre du Canada.

Arrêtez-vous au bureau de recrutement le plus près. Renseignez-vous au sujet de l'arme qui vous intéresse et des conditions de vie dans l'armée. Voyez où et comment vos aptitudes trouveront le meilleur emploi. Enrôlez-vous: une grande et belle vie d'action s'ouvre devant vous!

La Patrie a besoin de vous TOUT DE SUITE!

dans l'ARMÉE ACTIVE

LA SOLDE À L'ARMÉE

\$1.30 par jour avec, en plus, logement, nourriture, vêtements, soins médicaux et dentaires. DE PLUS:

(1) Suppléments de 25¢ à 75¢ par jour accordés aux artisans qualifiés quand ils exercent leur spécialité.

(2) Allocations familiales versées par chèques mensuels.

S'adresser au centre de recrutement du District ou au Manège Militaire local"

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE
CANADA

Souscrivons généreusement à l'emprunt de la victoire 1941

FEUILLETON DU "PEUPLE"

L'argent et le bonheur....

Par Jacques Maindal

(suite)

main, j'annulerai le bail et signerai un acte d'achat."

—Vous nous comblez, murmura Claire.
—Et maintenant, dit le millionnaire d'une voix déterminée, passons aux affaires importantes. J'ai décidé de distribuer ma fortune de mon vivant.

Les deux fiancés eurent une exclamation de surprise.
—Comme vous le savez, je n'ai pas d'héritiers, aucun parent à qui léguer mes millions. A ma mort, l'état percevra de lourdes taxes, et le résidu de ma fortune aussi, à moins que je ne fasse des legs à de purs étrangers. J'ai trouvé une meilleure solution. Mon argent va servir au soutien d'oeuvres sociales méritoires et servira à en créer d'autres. Sans perdre de temps, je vais tout mettre en oeuvre pour établir un fonds de fiducie dont le revenu sera consacré à cet effet. Je vais mettre sur pied un organisme permanent qui servira à l'administration de mes biens. Toi, Jacques, et vous, ma petite Claire, dirigerez le groupe d'hommes et de femmes qui verront à distribuer tout cet argent où il fera le plus de bien. Je veux atteindre les chômeurs, les affamés, les désespérés, les petits, les faibles, tous les oubliés, les jeunes que a vie refuse d'aider et qui, s'ils en avaient la chance, deviendraient des hommes et des femmes dont la société pourrait être fière. Je veux secourir autant de malheureux que possible.

—Mon expérience a prouvé que malgré votre jeunesse vous étiez de taille à entreprendre cette tâche.

—Ne me remerciez pas trop vite.

CHEMIN DE FER NATIONAL

NOUVEL HORAIRE EN VIGUEUR DEPUIS LE 27 AVRIL 1941

MONTMAGNY, P. Qué.
Convois allant à l'Ouest

No. 3 Océan Limité tous les jours 2.08 a.m.

No. 1 Express maritime, tous les jours 11.56 a.m.

No. 31, local tous les jours dimanche excepté 5.06 p.m.

Allant à l'Est

No. 32 local tous les jours dimanche excepté 10.04 a.m.

No. 2 Express maritime, tous les jours 6.30 p.m.

No. 4 Océan Limité, tous les jours 1.44 a.m.

te, dit-il comme pour se défendre contre l'émotion qui envahissait les deux fiancés qui l'écoutaient, suspendus à ses lèvres. Je ne suis pas toujours commode. Par exemple, je mets comme première condition qu'après votre mariage qui devra être célébré au plus tôt possible, ce qui, je suppose, vous est agréable, vous ne fassiez pas de voyage de noces. Du moins pas maintenant. Car je ne veux pas perdre de temps à mettre au point tout cet organisme. Je veux que tout soit en marche avec le moins de délai possible. A mon âge, on n'est jamais sûr du lendemain.

—Mais vous êtes jeune, s'exclama Claire.
—D'un mouvement impulsif, elle prit place sur le bras de son fauteuil et appuya sa tête contre la sienne.

—Ne parlez pas ainsi, dit-elle; vous imaginez-vous que vous pouvez vous abandonner comme cela? Vous serez avec nous longtemps encore, "oncle Blanchard". Car nous allons avoir besoin de vous, de vos conseils, de votre encouragement. Cette oeuvre est votre création; vous devrez en être l'inspiration aussi.

Il toussa pour cacher l'émotion qui le prenait à la gorge.
—Vous me rendez bien heureux, ma petite Claire, dit-il en caressant sa lourde chevelure blonde.

Elle le vit soudain sortir de sa poche un minuscule médaillon pâli et sourire au visage souriant qui y était gravé. Il l'éleva une seconde jusqu'à ses yeux et ses lèvres tremblèrent.

—Elle vous ressemblait, mon enfant. Elle était aussi bonne que belle.

Et il lui raconta l'histoire de cette Suzanne dont il avait rêvé de faire sa femme.

J'attendais trop de la vie, lui dit-il. Je voulais lui apporter la richesse que je croyais essentielle au bonheur; et j'ai laissé le bonheur passer à côté de moi. Elle est morte trop tôt.

Puis il dissimula de nouveau le médaillon dans sa poche.
—Il serait temps, dit-il, d'aller rejoindre nos autres invités. Ils vont s'étonner de notre longue absence et vont se demander si nous ne tramons pas quelque complot.

—Et ils auront raison, dit Jacques. Car c'est bien un complot que nous avons préparé.

—Le plus merveilleux de tous les complots, ajouta Claire. Quand je pense à tous les heureux que nous allons faire, à toutes les misères que nous allons soulager. Et moi qui croyais qu'une grande fortune était encombrante.

—Tout dépend de l'usage qu'on en fait, mes enfants. Les satisfactions qu'apporte l'argent, je veux dire le gain de l'argent, sont vides de sens si on ne l'emploie pas à créer quelque chose de bon, de beau et de durable. Ce soir, pour la première fois, j'éprouve vraiment une grande joie à posséder un nombre respectable de millions. Et nous commencerons notre tâche dès demain. Je t'attendrai au bureau à neuf heures, Jacques. Je pense que tu feras bien de prendre sans tarder des mesures pour fermer ton étude. Tu vas te trouver attaché à cette oeuvre pour le reste de tes jours. C'est encore une autre de mes conditions.

—C'est un privilège que tous m'envieront que de pouvoir consacrer ma vie entière à quelque chose d'aussi grand. Et j'aurai toujours auprès de moi une collaboratrice sur laquelle je pourrai compter, et il y aura nos enfants, plus tard.

Claire rougit jusqu'à la racine des cheveux.

—Jacques! fit-elle.

—C'est vrai, dit le millionnaire, imperturbable. Il faudra tout de même attendre un peu.

—Monsieur Gamache, fit soudain le jeune avocat, vous souvenez-vous que le jour où nous mîmes à exécution votre plan fantastique, vous aviez prédit que votre Cendrillon serait jeune et jolie, comme Claire?

—Je n'en avais jamais douté, s'enorgueillit le vieillard.

—Mais il est une chose que vous aviez oublié de me dire.

—Et quoi donc, mon garçon?

—Que votre Cendrillon serait un jour....

—Madame Jacques Mainville, compléta Claire qui alla se réfugier dans les bras de son futur mari, sous le regard paternel et ému du millionnaire.

(FIN)

Aviateurs, soldats et marins risquent leur vie. Au moins, prétons notre argent.

Confiez vos impressions à notre journal

S'ATTAQUE directement À LA SALETÉ

EMPLOYEZ régulièrement la Lessive Gillett Pure en Flocons et vos renvois d'eau seront toujours libres et propres. Elle n'abîme ni l'émail ni la plomberie et chasse les mauvaises odeurs tout en nettoyant.

La Lessive Gillett facilite toutes sortes de travaux de nettoyage et épargne des heures dans les soins du ménage. Gardez-en toujours une boîte à la maison.

BROCHURE GRATUITE — La brochure de la Lessive Gillett explique comment ce puissant nettoyeur dégage les renvois d'eau bouchés... garde les cuivres extérieurs propres et inodore en détruisant le contenu... et sert à toutes sortes d'autres usages. Demandez-en une copie gratuite à la Standard Brands Ltd., Fraser Ave. & Liberty St., Toronto, Ont.



*Ne faites jamais dissoudre la lessive dans l'eau chaude. L'action de la lessive elle-même réchauffe l'eau.

Un peu tard

M Ernest Lapointe a fait ces jours-ci une importante déclaration au sujet du parti communiste. Des 98 communistes internés depuis le début de la guerre, a-t-il dit, "nous savons définitivement que douze participaient à quelque action syndicale et étaient membres de syndicats ouvriers", et le ministre de la Justice précise qu'ils n'ont pas été internés parce qu'ils étaient membres de syndicats, mais pour leurs activités communistes, et il ajoute: "Au cours de ses vingt années d'existence, le parti communiste a tenté par divers moyens de prendre la direction des syndicats ouvriers." C'est exactement ce que M. Maurice Duplessis a prétendu en 1937, au grand scandale du parti libéral, lors de grèves menaçantes à Montréal. M. Lapointe dit encore: "Le parti communiste, depuis le début de la guerre actuelle, a proposé ouvertement un programme politique destiné à nuire à notre effort de guerre." Cela encore est absolument vrai. Mais pourquoi avoir attendu la "guerre actuelle" pour les mettre à leur place? Lorsque le gouvernement de l'Union Nationale

nale a adopté sa loi du cadenas, M. Godbout a prétendu que ce n'était pas nécessaire, que ce n'était pas le communisme, mais le fascisme, qui était dangereux pour notre province. Et cette loi, M. Lapointe a refusé de l'approuver; il a reçu avec grande amabilité les gens qui lui en demandaient le désaveu; et à la fin, sans se prononcer, il s'est contenté d'admettre qu'elle n'était pas anti-constitutionnelle. Pourtant, les communistes n'ont pas attendu la "guerre actuelle" pour travailler à détruire la civilisation et le christianisme. Pourquoi M. Lapointe, lui, a-t-il attendu la "guerre actuelle"? Il faut toujours en revenir à la même réponse: avant le mois de septembre 1939, M. Lapointe s'en souciait bien peu de la défense de la civilisation. Sa conduite actuelle est en opposition flagrante avec ce qu'il prêchait entre 1918 et 1939. Tous ses efforts oratoires ne peuvent faire oublier son passé. Quand on se donne pour mission de défendre la civilisation durant la "guerre actuelle", il faut s'y préparer et préparer à l'avance les esprits. Mais dans le temps, M. Lapointe songeait surtout à gagner ses élections et celles de son parti.

A quoi bon?

A la suite du libelle commis par le magazine "Life" contre les Canadiens français, M. Adélard Godbout a voulu faire savoir à tout le peuple américain que notre province n'a jamais manqué de loyauté envers la couronne britannique et la cause des alliés. Il a fait une déclaration qui a été publiée dans les journaux d'ici. Le premier ministre a fait une déclaration très digne et très à point. Il a rappelé les sacrifices que les Canadiens de langue française consentent et la contribution généreuse qu'ils apportent à notre effort de guerre. Sur-tout, M. Godbout, évitant avec soin de faire de la politique, a voulu démontrer que notre province est unanime. Pour s'en rendre compte, dit-il, "que l'on écoute ce qui se dit au Parlement de Québec, tant par le premier ministre de la province et ses collègues que par le chef de l'opposition et ses amis." Mais le Soleil, lui, a décidé que c'est là de la littérature pour exportation seulement, à l'usage des étrangers qui n'y connaissent rien, et il a pris sur lui de contredire le premier ministre, afin d'enlever tout poids et toute importance à la déclaration de M. Godbout. Voici ce qu'écrivit la feuille libérale, en commentant la déclaration de son chef: "Immédiatement après la déclaration de guerre, en septembre 1939, par l'erreur — "Felix culpa" — d'un chef politique, l'électorat de cette province eut à se prononcer sur le problème de la solidarité anglo-canadienne. Son verdict fut clair comme l'épée du roi. "Autrement dit, ce verdict fut clair parce que le parti libéral a pris le pouvoir. Dans ce cas, si seuls les libéraux sont fidèles et loyaux, qu'est-ce que le Soleil fait de tous ceux qui ont voté pour l'Union Nationale? Car M. Godbout n'a pris qu'une très faible majorité, Car enfin, la province ne peut pas être unanime comme le dit M. Godbout, et être presque à moitié contre la solidarité anglo-canadienne. Cette phrase du Soleil et tout l'article qui la contient enlève toute portée à la déclaration du premier ministre.

Hommes de 30, 40, 50 ans

VOULEZ-VOUS AVOIR DE L'ENTRAÎNE? Essayez les Comprimés Toniques Otrex. Contiennent toniques, stimulants, et éléments fournis par les huîtres—aident les hommes qui ont passé 30, 40 ou 50 ans à avoir une vigueur normale. Format de présentation, 50c. Essayez-les aujourd'hui. En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

TOITURE METALLIQUE TITE-LAP

Ecrivez Maintenant Afin d'obtenir à la fois l'écimant, envoyez les dimensions du faite et des chevrons. Absolument fraîche, à l'épreuve des intempéries. Réduit les risques d'incendie. La toiture et le lambris métalliques TITE-LAP sont disponibles dans la célèbre marque "Council Standard" avec garantie de 25 ans aussi bien que dans la marque Superior, jauges 28 et 26, en feuilles de 6, 7, 8, 9 et 10 pieds de longueur.

Eastern Steel Products 1228 Ave. Beaudry, Limited 181, rue St. Paul, Montréal, Québec

SOYEZ FORT

SI VOUS SOUFFREZ DE: FAIBLESSE COURBATURES NERVOUSITÉ ÉPUISEMENT FATIGUE HABITUELLE MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES PILULES MORO

1566 ST-DENIS, MONTREAL

Qui a commencé?

L'Union Nationale n'a aucunement l'intention d'entreprendre une campagne de dénigrement. Elle laisse cette besogne aux libéraux. Mais il est bon de rappeler à ceux-ci qu'ils ont été

imprudents. Ils avaient le scandale facile, autrefois. S'ils avaient été moins téméraire, on parlerait moins, aujourd'hui, de la superbe villa d'été que M. Oscar Drouin venait de s'acheter à Cap à l'Aigle et sur laquelle un malencontreux incendie vient d'attirer l'attention.

Le parti libéral tient donc absolument à faire durer l'équivoque, tant pis pour lui.

Confiez vos impressions à notre journal.

POUSSINS

Les poussins certifiés du Couvoir Coopératif de Montmagny vous fourniront encore cette année les meilleures chances de faire de gros profits. La sélection a été faite sévèrement et l'épreuve du sang a donné d'excellents résultats. Placez votre commande dès maintenant.

LISTE DE PRIX Plymouth Rock Barrées

	POUSSINS	POULETTES
	Fonda- tion	Supé- rieure
Du 16 mai au 15 juin...	0.13	0.11
Prix des cochetts seuls:	0.22	0.20

Réduction de 0.01-2 par poussin pour commande de 500 et plus; Réduction de \$0.01 par poussin pour commande de 1500 et plus. Cette réduction est doublée pour les commandes de poulettes. Aucune réduction n'est accordée sur les cochetts.

COVOIR COOPERATIF MONTMAGNY "certifié"

B. P. 228 - - Tél. 73

Pour vous rafraîchir

Le carton de 6 bouteilles

"Le Meilleur GATEAU à la MELASSE j'ai jamais fait!"

Beaucoup de ménagères trouvent de nouveaux usages pour la Mélasse BEMA. Non seulement est-elle de plus en plus employée sur des beurrées mais elle devient plus populaire dans la cuisson. La Mélasse BEMA donnera à vos gâteaux, vos biscuits, etc., une nouvelle et délicieuse saveur. Elle est saine et nourrissante — un produit alimentaire pur — le jus pur de la célèbre canne à sucre Barbade. Elle est riche en vitamines et une source précieuse de fer.

Employez souvent la Mélasse BEMA — aux repas et entre repas... et dans votre cuisson. Exigez la Mélasse BEMA. Votre épicerie la vend.

Souvenez-vous! Il n'y a qu'une Mélasse BEMA Extra Fancy des Barbades. Demandez-la par son nom.

MARQUE BEMA MELASSE DES BARBADES "UN PRODUIT PUR — SANS MELANGE"

JE NE SAIS QUOI FAIRE — MON VIEUX NE VEUT PAS SORTIR DU JARDIN — Ô! MERCI POUR LE TUYAU!

"C'est toujours la même chose"

BIÈRES et PORTER BOSWELL

GEORGES HEBERT
B.A., L.L.L.
NOTAIRE
64 rue de la Gare.

NOTES LOCALES

A LOUER.
Logements de plusieurs pièces.
Accommodations modernes.
Situés rue St-Jean Baptiste.
S'adresser à:
PHILIPPE GIASSON
Montmagny.
16-31s

NAISSANCE
M. et Mme Rosaire Dubé (née Simone Poirier), de St-Jean Port Joli, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les noms de Joseph-Albert-Pierre-André.

M. et Mme J.-M. Fortin, de Montmagny, ont été mariés le 27 mai 1941, à 11 heures, à l'église de St-Jean Baptiste, par le notaire soussigné, M. J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances:
a) Un emplacement connu comme étant le lot numéro soixante-seize (76) du cadastre officiel de la ville de Montmagny, borné au sud par la rue St-Jean Baptiste, au nord et à l'est par le Dr J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances;
b) Les marchandises et les accessoires constituant un fond de commerce de pharmacie;
c) Les marchandises et un lot de meubles et de comptoirs constituant le fond de commerce de la fontaine;
d) Certaines fixtures et objets servant à la pharmacie;
e) Une automobile de marque Ford 1940;
f) Diverses marques de commerce et de remèdes patentés portant les noms "Névrologol", Hémogénol et Produits Faguet, ainsi que divers articles et accessoires servant à la fabrication de ces remèdes.
Pour les conditions et détails, s'adresser au notaire soussigné.
Montmagny, ce 27 mai 1941.
GEORGES HEBERT, notaire, Montmagny.

M. et Mme J.-M. Fortin, de Montmagny, ont été mariés le 27 mai 1941, à 11 heures, à l'église de St-Jean Baptiste, par le notaire soussigné, M. J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances:
a) Un emplacement connu comme étant le lot numéro soixante-seize (76) du cadastre officiel de la ville de Montmagny, borné au sud par la rue St-Jean Baptiste, au nord et à l'est par le Dr J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances;
b) Les marchandises et les accessoires constituant un fond de commerce de pharmacie;
c) Les marchandises et un lot de meubles et de comptoirs constituant le fond de commerce de la fontaine;
d) Certaines fixtures et objets servant à la pharmacie;
e) Une automobile de marque Ford 1940;
f) Diverses marques de commerce et de remèdes patentés portant les noms "Névrologol", Hémogénol et Produits Faguet, ainsi que divers articles et accessoires servant à la fabrication de ces remèdes.
Pour les conditions et détails, s'adresser au notaire soussigné.
Montmagny, ce 27 mai 1941.
GEORGES HEBERT, notaire, Montmagny.

M. et Mme J.-M. Fortin, de Montmagny, ont été mariés le 27 mai 1941, à 11 heures, à l'église de St-Jean Baptiste, par le notaire soussigné, M. J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances:
a) Un emplacement connu comme étant le lot numéro soixante-seize (76) du cadastre officiel de la ville de Montmagny, borné au sud par la rue St-Jean Baptiste, au nord et à l'est par le Dr J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances;
b) Les marchandises et les accessoires constituant un fond de commerce de pharmacie;
c) Les marchandises et un lot de meubles et de comptoirs constituant le fond de commerce de la fontaine;
d) Certaines fixtures et objets servant à la pharmacie;
e) Une automobile de marque Ford 1940;
f) Diverses marques de commerce et de remèdes patentés portant les noms "Névrologol", Hémogénol et Produits Faguet, ainsi que divers articles et accessoires servant à la fabrication de ces remèdes.
Pour les conditions et détails, s'adresser au notaire soussigné.
Montmagny, ce 27 mai 1941.
GEORGES HEBERT, notaire, Montmagny.

M. et Mme J.-M. Fortin, de Montmagny, ont été mariés le 27 mai 1941, à 11 heures, à l'église de St-Jean Baptiste, par le notaire soussigné, M. J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances:
a) Un emplacement connu comme étant le lot numéro soixante-seize (76) du cadastre officiel de la ville de Montmagny, borné au sud par la rue St-Jean Baptiste, au nord et à l'est par le Dr J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances;
b) Les marchandises et les accessoires constituant un fond de commerce de pharmacie;
c) Les marchandises et un lot de meubles et de comptoirs constituant le fond de commerce de la fontaine;
d) Certaines fixtures et objets servant à la pharmacie;
e) Une automobile de marque Ford 1940;
f) Diverses marques de commerce et de remèdes patentés portant les noms "Névrologol", Hémogénol et Produits Faguet, ainsi que divers articles et accessoires servant à la fabrication de ces remèdes.
Pour les conditions et détails, s'adresser au notaire soussigné.
Montmagny, ce 27 mai 1941.
GEORGES HEBERT, notaire, Montmagny.

M. et Mme J.-M. Fortin, de Montmagny, ont été mariés le 27 mai 1941, à 11 heures, à l'église de St-Jean Baptiste, par le notaire soussigné, M. J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances:
a) Un emplacement connu comme étant le lot numéro soixante-seize (76) du cadastre officiel de la ville de Montmagny, borné au sud par la rue St-Jean Baptiste, au nord et à l'est par le Dr J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances;
b) Les marchandises et les accessoires constituant un fond de commerce de pharmacie;
c) Les marchandises et un lot de meubles et de comptoirs constituant le fond de commerce de la fontaine;
d) Certaines fixtures et objets servant à la pharmacie;
e) Une automobile de marque Ford 1940;
f) Diverses marques de commerce et de remèdes patentés portant les noms "Névrologol", Hémogénol et Produits Faguet, ainsi que divers articles et accessoires servant à la fabrication de ces remèdes.
Pour les conditions et détails, s'adresser au notaire soussigné.
Montmagny, ce 27 mai 1941.
GEORGES HEBERT, notaire, Montmagny.

M. et Mme J.-M. Fortin, de Montmagny, ont été mariés le 27 mai 1941, à 11 heures, à l'église de St-Jean Baptiste, par le notaire soussigné, M. J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances:
a) Un emplacement connu comme étant le lot numéro soixante-seize (76) du cadastre officiel de la ville de Montmagny, borné au sud par la rue St-Jean Baptiste, au nord et à l'est par le Dr J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances;
b) Les marchandises et les accessoires constituant un fond de commerce de pharmacie;
c) Les marchandises et un lot de meubles et de comptoirs constituant le fond de commerce de la fontaine;
d) Certaines fixtures et objets servant à la pharmacie;
e) Une automobile de marque Ford 1940;
f) Diverses marques de commerce et de remèdes patentés portant les noms "Névrologol", Hémogénol et Produits Faguet, ainsi que divers articles et accessoires servant à la fabrication de ces remèdes.
Pour les conditions et détails, s'adresser au notaire soussigné.
Montmagny, ce 27 mai 1941.
GEORGES HEBERT, notaire, Montmagny.

M. et Mme J.-M. Fortin, de Montmagny, ont été mariés le 27 mai 1941, à 11 heures, à l'église de St-Jean Baptiste, par le notaire soussigné, M. J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances:
a) Un emplacement connu comme étant le lot numéro soixante-seize (76) du cadastre officiel de la ville de Montmagny, borné au sud par la rue St-Jean Baptiste, au nord et à l'est par le Dr J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances;
b) Les marchandises et les accessoires constituant un fond de commerce de pharmacie;
c) Les marchandises et un lot de meubles et de comptoirs constituant le fond de commerce de la fontaine;
d) Certaines fixtures et objets servant à la pharmacie;
e) Une automobile de marque Ford 1940;
f) Diverses marques de commerce et de remèdes patentés portant les noms "Névrologol", Hémogénol et Produits Faguet, ainsi que divers articles et accessoires servant à la fabrication de ces remèdes.
Pour les conditions et détails, s'adresser au notaire soussigné.
Montmagny, ce 27 mai 1941.
GEORGES HEBERT, notaire, Montmagny.

M. et Mme J.-M. Fortin, de Montmagny, ont été mariés le 27 mai 1941, à 11 heures, à l'église de St-Jean Baptiste, par le notaire soussigné, M. J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances:
a) Un emplacement connu comme étant le lot numéro soixante-seize (76) du cadastre officiel de la ville de Montmagny, borné au sud par la rue St-Jean Baptiste, au nord et à l'est par le Dr J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances;
b) Les marchandises et les accessoires constituant un fond de commerce de pharmacie;
c) Les marchandises et un lot de meubles et de comptoirs constituant le fond de commerce de la fontaine;
d) Certaines fixtures et objets servant à la pharmacie;
e) Une automobile de marque Ford 1940;
f) Diverses marques de commerce et de remèdes patentés portant les noms "Névrologol", Hémogénol et Produits Faguet, ainsi que divers articles et accessoires servant à la fabrication de ces remèdes.
Pour les conditions et détails, s'adresser au notaire soussigné.
Montmagny, ce 27 mai 1941.
GEORGES HEBERT, notaire, Montmagny.

M. et Mme J.-M. Fortin, de Montmagny, ont été mariés le 27 mai 1941, à 11 heures, à l'église de St-Jean Baptiste, par le notaire soussigné, M. J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances:
a) Un emplacement connu comme étant le lot numéro soixante-seize (76) du cadastre officiel de la ville de Montmagny, borné au sud par la rue St-Jean Baptiste, au nord et à l'est par le Dr J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances;
b) Les marchandises et les accessoires constituant un fond de commerce de pharmacie;
c) Les marchandises et un lot de meubles et de comptoirs constituant le fond de commerce de la fontaine;
d) Certaines fixtures et objets servant à la pharmacie;
e) Une automobile de marque Ford 1940;
f) Diverses marques de commerce et de remèdes patentés portant les noms "Névrologol", Hémogénol et Produits Faguet, ainsi que divers articles et accessoires servant à la fabrication de ces remèdes.
Pour les conditions et détails, s'adresser au notaire soussigné.
Montmagny, ce 27 mai 1941.
GEORGES HEBERT, notaire, Montmagny.

M. et Mme J.-M. Fortin, de Montmagny, ont été mariés le 27 mai 1941, à 11 heures, à l'église de St-Jean Baptiste, par le notaire soussigné, M. J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances:
a) Un emplacement connu comme étant le lot numéro soixante-seize (76) du cadastre officiel de la ville de Montmagny, borné au sud par la rue St-Jean Baptiste, au nord et à l'est par le Dr J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances;
b) Les marchandises et les accessoires constituant un fond de commerce de pharmacie;
c) Les marchandises et un lot de meubles et de comptoirs constituant le fond de commerce de la fontaine;
d) Certaines fixtures et objets servant à la pharmacie;
e) Une automobile de marque Ford 1940;
f) Diverses marques de commerce et de remèdes patentés portant les noms "Névrologol", Hémogénol et Produits Faguet, ainsi que divers articles et accessoires servant à la fabrication de ces remèdes.
Pour les conditions et détails, s'adresser au notaire soussigné.
Montmagny, ce 27 mai 1941.
GEORGES HEBERT, notaire, Montmagny.

M. et Mme J.-M. Fortin, de Montmagny, ont été mariés le 27 mai 1941, à 11 heures, à l'église de St-Jean Baptiste, par le notaire soussigné, M. J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances:
a) Un emplacement connu comme étant le lot numéro soixante-seize (76) du cadastre officiel de la ville de Montmagny, borné au sud par la rue St-Jean Baptiste, au nord et à l'est par le Dr J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances;
b) Les marchandises et les accessoires constituant un fond de commerce de pharmacie;
c) Les marchandises et un lot de meubles et de comptoirs constituant le fond de commerce de la fontaine;
d) Certaines fixtures et objets servant à la pharmacie;
e) Une automobile de marque Ford 1940;
f) Diverses marques de commerce et de remèdes patentés portant les noms "Névrologol", Hémogénol et Produits Faguet, ainsi que divers articles et accessoires servant à la fabrication de ces remèdes.
Pour les conditions et détails, s'adresser au notaire soussigné.
Montmagny, ce 27 mai 1941.
GEORGES HEBERT, notaire, Montmagny.

M. et Mme J.-M. Fortin, de Montmagny, ont été mariés le 27 mai 1941, à 11 heures, à l'église de St-Jean Baptiste, par le notaire soussigné, M. J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances:
a) Un emplacement connu comme étant le lot numéro soixante-seize (76) du cadastre officiel de la ville de Montmagny, borné au sud par la rue St-Jean Baptiste, au nord et à l'est par le Dr J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances;
b) Les marchandises et les accessoires constituant un fond de commerce de pharmacie;
c) Les marchandises et un lot de meubles et de comptoirs constituant le fond de commerce de la fontaine;
d) Certaines fixtures et objets servant à la pharmacie;
e) Une automobile de marque Ford 1940;
f) Diverses marques de commerce et de remèdes patentés portant les noms "Névrologol", Hémogénol et Produits Faguet, ainsi que divers articles et accessoires servant à la fabrication de ces remèdes.
Pour les conditions et détails, s'adresser au notaire soussigné.
Montmagny, ce 27 mai 1941.
GEORGES HEBERT, notaire, Montmagny.

M. et Mme J.-M. Fortin, de Montmagny, ont été mariés le 27 mai 1941, à 11 heures, à l'église de St-Jean Baptiste, par le notaire soussigné, M. J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances:
a) Un emplacement connu comme étant le lot numéro soixante-seize (76) du cadastre officiel de la ville de Montmagny, borné au sud par la rue St-Jean Baptiste, au nord et à l'est par le Dr J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances;
b) Les marchandises et les accessoires constituant un fond de commerce de pharmacie;
c) Les marchandises et un lot de meubles et de comptoirs constituant le fond de commerce de la fontaine;
d) Certaines fixtures et objets servant à la pharmacie;
e) Une automobile de marque Ford 1940;
f) Diverses marques de commerce et de remèdes patentés portant les noms "Névrologol", Hémogénol et Produits Faguet, ainsi que divers articles et accessoires servant à la fabrication de ces remèdes.
Pour les conditions et détails, s'adresser au notaire soussigné.
Montmagny, ce 27 mai 1941.
GEORGES HEBERT, notaire, Montmagny.

M. et Mme J.-M. Fortin, de Montmagny, ont été mariés le 27 mai 1941, à 11 heures, à l'église de St-Jean Baptiste, par le notaire soussigné, M. J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances:
a) Un emplacement connu comme étant le lot numéro soixante-seize (76) du cadastre officiel de la ville de Montmagny, borné au sud par la rue St-Jean Baptiste, au nord et à l'est par le Dr J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances;
b) Les marchandises et les accessoires constituant un fond de commerce de pharmacie;
c) Les marchandises et un lot de meubles et de comptoirs constituant le fond de commerce de la fontaine;
d) Certaines fixtures et objets servant à la pharmacie;
e) Une automobile de marque Ford 1940;
f) Diverses marques de commerce et de remèdes patentés portant les noms "Névrologol", Hémogénol et Produits Faguet, ainsi que divers articles et accessoires servant à la fabrication de ces remèdes.
Pour les conditions et détails, s'adresser au notaire soussigné.
Montmagny, ce 27 mai 1941.
GEORGES HEBERT, notaire, Montmagny.

M. et Mme J.-M. Fortin, de Montmagny, ont été mariés le 27 mai 1941, à 11 heures, à l'église de St-Jean Baptiste, par le notaire soussigné, M. J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances:
a) Un emplacement connu comme étant le lot numéro soixante-seize (76) du cadastre officiel de la ville de Montmagny, borné au sud par la rue St-Jean Baptiste, au nord et à l'est par le Dr J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances;
b) Les marchandises et les accessoires constituant un fond de commerce de pharmacie;
c) Les marchandises et un lot de meubles et de comptoirs constituant le fond de commerce de la fontaine;
d) Certaines fixtures et objets servant à la pharmacie;
e) Une automobile de marque Ford 1940;
f) Diverses marques de commerce et de remèdes patentés portant les noms "Névrologol", Hémogénol et Produits Faguet, ainsi que divers articles et accessoires servant à la fabrication de ces remèdes.
Pour les conditions et détails, s'adresser au notaire soussigné.
Montmagny, ce 27 mai 1941.
GEORGES HEBERT, notaire, Montmagny.

M. et Mme J.-M. Fortin, de Montmagny, ont été mariés le 27 mai 1941, à 11 heures, à l'église de St-Jean Baptiste, par le notaire soussigné, M. J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances:
a) Un emplacement connu comme étant le lot numéro soixante-seize (76) du cadastre officiel de la ville de Montmagny, borné au sud par la rue St-Jean Baptiste, au nord et à l'est par le Dr J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances;
b) Les marchandises et les accessoires constituant un fond de commerce de pharmacie;
c) Les marchandises et un lot de meubles et de comptoirs constituant le fond de commerce de la fontaine;
d) Certaines fixtures et objets servant à la pharmacie;
e) Une automobile de marque Ford 1940;
f) Diverses marques de commerce et de remèdes patentés portant les noms "Névrologol", Hémogénol et Produits Faguet, ainsi que divers articles et accessoires servant à la fabrication de ces remèdes.
Pour les conditions et détails, s'adresser au notaire soussigné.
Montmagny, ce 27 mai 1941.
GEORGES HEBERT, notaire, Montmagny.

M. et Mme J.-M. Fortin, de Montmagny, ont été mariés le 27 mai 1941, à 11 heures, à l'église de St-Jean Baptiste, par le notaire soussigné, M. J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances:
a) Un emplacement connu comme étant le lot numéro soixante-seize (76) du cadastre officiel de la ville de Montmagny, borné au sud par la rue St-Jean Baptiste, au nord et à l'est par le Dr J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances;
b) Les marchandises et les accessoires constituant un fond de commerce de pharmacie;
c) Les marchandises et un lot de meubles et de comptoirs constituant le fond de commerce de la fontaine;
d) Certaines fixtures et objets servant à la pharmacie;
e) Une automobile de marque Ford 1940;
f) Diverses marques de commerce et de remèdes patentés portant les noms "Névrologol", Hémogénol et Produits Faguet, ainsi que divers articles et accessoires servant à la fabrication de ces remèdes.
Pour les conditions et détails, s'adresser au notaire soussigné.
Montmagny, ce 27 mai 1941.
GEORGES HEBERT, notaire, Montmagny.

monde Latulippe, de St-Valier, étaient dernièrement, en visite chez des parents.

M. et Mme C.-E. Fournier et leurs enfants se sont rendus à Québec, dimanche, visiter chez M. J.-M. Fournier.

M. et Mme Gérard Boulet et leurs enfants sont retournés à St-Charles de Caplan, après avoir passé quelques jours dans les familles Fradette et Boulet.

Mme Robert Waller, de New-York, est actuellement en promenade chez sa mère, Mme J.-Emile Doyer.

Mme J. Bolduc, de Québec, a passé quelques jours à Montmagny, chez sa sœur, Mme J.-Roméo Lespérance.

Mlle Aline Cheyron est de retour d'une promenade à Pointe-au-Père, chez son père, M. Alexandre Cheyron.

Mlle Louise Létourneau, de Québec, était, le jour de l'Ascension, l'invitée de sa sœur, Mlle Eliane Létourneau, modiste.

Magnifiques lots à bâtir, près de l'Eglise de Montmagny, à vendre à un prix bien raisonnable. S'adresser à:
AURELIEN BERNATCHEZ
Montmagny

Au cours d'un violent orage électrique qui s'est abattu sur notre région, mercredi soir dernier, le 21 mai, la foudre est tombée sur la maison de M. Philippe Nicole, fils de Louis, cultivateur, du rang du Côteau. La maison a été complètement incendiée et les pertes sont évaluées à plusieurs mille dollars. M. Nicole, avec l'aide des voisins, réussit cependant à sauver une grande partie de son mobilier, qui fut transporté dans des dépendances de la propriété.

Nous sympathisons de tout cœur avec M. Nicole dans cette lourde épreuve.

Mme Théophile Mercier, de Drummondville, passe quelque temps à Montmagny, chez sa sœur, Mme Elzéar Moreau, et chez son fils, M. Zattique Mercier.

M. Léo Morin, de St-François, est venu visiter son amie, Mlle Rita Michaud.

MM. Joseph, Maurice et Roland Siros, ainsi que Mlle Lucille Siros, de Montréal, étaient de passage à Montmagny, dimanche, chez des amis.

Une grande maison en pierres, à 3 étages, située sur la rue St-Thomas, en plein centre de la Ville de Montmagny, avec grande cour. Une maison en briques à quatre logements de front, située sur la sixième rue, dans le Quartier Industriel de Montmagny, rapportant bons revenus. Un paletot en chat sauvage usagé, mais en parfaite condition. Aussi un paletot en mouton usagé, couleur brun. Prix raisonnables et conditions faciles.
J. OSCAR BLAIS,
21, rue St-Thomas,
Montmagny

M. Félix Samson, J.E. de Québec, était, dimanche, l'hôte de son frère, M. René Samson.

M. et Mme Eugène Proulx, de Sherbrooke, étaient, en fin de semaine, en visite chez leurs sœurs, Mme M. Marquis et Mlle Irène Green.

M. Robert Fortin, de St-Jérôme, Tém., rendait visite à son amie, Mlle Gilberte Després, ces jours derniers.

Mlle Jeanne Rochefort, de Québec, a passé le dimanche dans sa localité.

Mme L. St-Hilaire et M. Laurent Normand, d'Arvida, ont passé quelques jours en promenade chez leur mère, Mme J.-Edouard Normand.

Mlle Rosalie Gagnon, de St-Paul, est venue chez sa sœur Mme Francis Favreau.

TERRES A VENDRE.
Lundi, le 26 mai, à 8 hres, a été béni le mariage de M. Raoul Gagné, fils de feu M. Emile Gagné, et de Mlle Alberta Gamache, fille de M. et Mme Séraphin Gamache, de notre ville. M. Napoléon Gagné servait de témoin à son frère, et M. Gamache était le témoin de sa fille.
Pendant la messe, un beau programme musical fut rendu par la chorale des Enfants de Marie, so-

AVIS PUBLIC est donné qu'en vertu d'une Ordonnance de M. A. Bernatchez, Protonotaire de la Cour Supérieure de Montmagny, en date du 27 mai 1941, il sera procédé par le notaire soussigné, au Palais de Justice, situé en la ville de Montmagny, le 16 juin 1941, à 11 hres A.M., à la vente à l'enchère et l'adjudication des biens ci-après décrits, appartenant à la succession Joseph-Eucher Gagnon:
a) Un emplacement connu comme étant le lot numéro soixante-seize (76) du cadastre officiel de la ville de Montmagny, borné au sud par la rue St-Jean Baptiste, au nord et à l'est par le Dr J.-M. Couillard, à l'ouest par Mme Edouard Lemieux ou représentants, avec la maison dessus construite et dépendances;
b) Les marchandises et les accessoires constituant un fond de commerce de pharmacie;
c) Les marchandises et un lot de meubles et de comptoirs constituant le fond de commerce de la fontaine;
d) Certaines fixtures et objets servant à la pharmacie;
e) Une automobile de marque Ford 1940;
f) Diverses marques de commerce et de remèdes patentés portant les noms "Névrologol", Hémogénol et Produits Faguet, ainsi que divers articles et accessoires servant à la fabrication de ces remèdes.
Pour les conditions et détails, s'adresser au notaire soussigné.
Montmagny, ce 27 mai 1941.
GEORGES HEBERT, notaire, Montmagny.

M. et Mme J.P.E. Germain, de Pont-Rouge, était, la semaine dernière, en visite chez ses parents, M. et Mme Eug. Létourneau.

M. et Mme Alex. Cheyron, de Pointe-au-Père, étaient, récemment, les hôtes des familles Beaumont et Blanchard.

M. Chs-Henri Couillard, officier de marine, est venu passer le dimanche dans sa famille.

Mlle Pierrette Vézina, de l'Isle-aux-Grues, passe quelque temps en notre ville, chez M. J.-Bte Coulombe.

M. et Mme Gérard Lapointe d'Armagh étaient dimanche les hôtes de leurs parents M. et Mme Louis-O. Roy.

MM. Adj. Beaumont de St-David, J.-E. Valois, de Causapsal, Armand Rémiard, de St-Jean d'Iberville, étaient de passage au bureau Bégonner, au cours de la semaine.

M. et Mme Gérard Morin (Yvette Courbron) est né un fils, baptisé le 21 mai, sous les noms de Joseph-Patrick-Armand.

Parrain: M. Ernest Morin, frère, marraine: Mlle Claudia Laflamme, cousine de l'enfant.

M. et Mme Philippe Tétu (née Hedwige Fortin) ont fait baptiser un fils, le 22 mai, sous les noms de Joseph-Jacques-Marcel.

Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon Fortin, oncle et tante de l'enfant.

Le 23 mai, M. l'abbé G. Gariépy a baptisé Joseph-Fernando-Gilles, fils de M. et Mme Gérard Lacroix (née Cécile Robin).

Parrain et marraine: M. et Mme Fernand Bernatchez, oncle et tante de l'enfant; porteuse: Mme Diogène Moreau, tante de l'enfant.

M. et Mme Gaudiose Crête (Allie Laberge) annoncent la naissance d'une fille baptisée le 23 mai sous les noms de Marie-Armande-Suzette.

Parrain et marraine: M. et Mme Ronald Labbé, oncle et tante, représentés par M. et Mme Octave Laberge, aussi oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Maurice Gazé (née Adrienne Thérèse) un fils baptisé le 24 du courant, sous les noms de Joseph-Amédée-André.

Parrain: M. Louis Poirier, cousin; marraine: Mlle Blanche Gazé, tante de l'enfant.

Le 25 mai, a aussi été baptisé Joseph-Edmond-Roland, fils de M. et Mme Léopold Dick (Angéline Lebel).

Parrain et marraine: M. et Mme Edmond Proulx.

M. et Mme Laurent Gagnon, née Marie-Anne Ouellet, fille de M. Jos. Ouellet, épousait Jeanne-Aimée Clavet, fille de Mme Vve Albert Clavet.

M. Diogène Deschamps servait de témoin à son beau-frère; et M. Armand Clavet accompagnait sa sœur.

Le même jour, à 8 hres, a été célébré le mariage de M. Germain Laberge, tisserand, fils de M. et Mme Octave Laberge, avec Mlle Loretta Laberge, fille de M. et Mme Thomas Laberge. Les mariés étaient accompagnés de leur père respectif.

ciété à laquelle appartenait la mariée.

Après la réception qui eut lieu à la résidence de M. et Mme Gamache, les nouveaux époux partirent en voyage à Montréal.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

SEPULTURES
Nos sympathies à M. et Mme Georges Barde, née Aldéa Caron, qui ont perdu leur fille, Thérèse, décédée le 22 mai, à l'âge de 2 ans et 7 mois.

M. et Mme Alphonse Coulombe (Annette Proulx) ont aussi perdu un bébé Noël, décédé le 23 du courant, à l'âge de 5 mois. Nos condoléances.

M. et Mme Sylvio Nicole, de Québec, étaient, dernièrement, en visite chez M. Lucien Nicole et autres parents.

Mme René Lacasse, de Québec, a passé quelques jours en notre ville, chez sa tante, Mme Arthur Coulombe.

M. et Mme Alex. Cheyron, de Pointe-au-Père, étaient, récemment, les hôtes des familles Beaumont et Blanchard.

M. Chs-Henri Couillard, officier de marine, est venu passer le dimanche dans sa famille.

Mlle Pierrette Vézina, de l'Isle-aux-Grues, passe quelque temps en notre ville, chez M. J.-Bte Coulombe.

M. et Mme Gérard Lapointe d'Armagh étaient dimanche les hôtes de leurs parents M. et Mme Louis-O. Roy.

MM. Adj. Beaumont de St-David, J.-E. Valois, de Causapsal, Armand Rémiard, de St-Jean d'Iberville, étaient de passage au bureau Bégonner, au cours de la semaine.

M. et Mme Gérard Morin (Yvette Courbron) est né un fils, baptisé le 21 mai, sous les noms de Joseph-Patrick-Armand.

Parrain: M. Ernest Morin, frère, marraine: Mlle Claudia Laflamme, cousine de l'enfant.

M. et Mme Philippe Tétu (née Hedwige Fortin) ont fait baptiser un fils, le 22 mai, sous les noms de Joseph-Jacques-Marcel.

Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon Fortin, oncle et tante de l'enfant.

Le 23 mai, M. l'abbé G. Gariépy a baptisé Joseph-Fernando-Gilles, fils de M. et Mme Gérard Lacroix (née Cécile Robin).

Parrain et marraine: M. et Mme Fernand Bernatchez, oncle et tante de l'enfant; porteuse: Mme Diogène Moreau, tante de l'enfant.

M. et Mme Gaudiose Crête (Allie Laberge) annoncent la naissance d'une fille baptisée le 23 mai sous les noms de Marie-Armande-Suzette.

Parrain et marraine: M. et Mme Ronald Labbé, oncle et tante, représentés par M. et Mme Octave Laberge, aussi oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Maurice Gazé (née Adrienne Thérèse) un fils baptisé le 24 du courant, sous les noms de Joseph-Amédée-André.

Parrain: M. Louis Poirier, cousin; marraine: Mlle Blanche Gazé, tante de l'enfant.

Le 25 mai, a aussi été baptisé Joseph-Edmond-Roland, fils de M. et Mme Léopold Dick (Angéline Lebel).

M. et Mme Alphonse Coulombe (Annette Proulx) ont aussi perdu un bébé Noël, décédé le 23 du courant, à l'âge de 5 mois. Nos condoléances.

M. et Mme Sylvio Nicole, de Québec, étaient, dernièrement, en visite chez M. Lucien Nicole et autres parents.

Mme René Lacasse, de Québec, a passé quelques jours en notre ville, chez sa tante, Mme Arthur Coulombe.

M. et Mme Alex. Cheyron, de Pointe-au-Père, étaient, récemment, les hôtes des familles Beaumont et Blanchard.

M. Chs-Henri Couillard, officier de marine, est venu passer le dimanche dans sa famille.

Mlle Pierrette Vézina, de l'Isle-aux-Grues, passe quelque temps en notre ville, chez M. J.-Bte Coulombe.

M. et Mme Gérard Lapointe d'Armagh étaient dimanche les hôtes de leurs parents M. et Mme Louis-O. Roy.

MM. Adj. Beaumont de St-David, J.-E. Valois, de Causapsal, Armand Rémiard, de St-Jean d'Iberville, étaient de